

SUÈVRES

Bulletin municipal 2013



Le pigeonnier du manoir de la Motte à Fleury.
Il s'agit d'un pigeonnier circulaire «à pied», c'est-à-dire avec des nichoirs de bas en haut de la tour.



Ville de Suèvres



VAL DE LOIRE
PATRIMOINE MONDIAL



Bulletin N° 34

SOMMAIRE

- ★ **Le mot du Maire** (page 1)
- ★ **La vie de la commune** (page 3)
- ★ **Les informations pratiques** (page 17)
- ★ **Autres actualités communales** (page 21)
- ★ **Nos partenaires** (page 22)
- ★ **Action sociale** (page 24)
- ★ **Les renseignements utiles** (page 25)
- ★ **Urbanisme** (page 29)
- ★ **Nos associations** (page 30)
- ★ **La vie de la CCBL** (page 42)

***Madame, Monsieur,
Mes chers concitoyens,***

L'année 2013 s'en va et avec elle, est partie une figure emblématique de notre village. En effet, notre ancien maire, Etienne TERRIER, n'a pas survécu aux problèmes de santé qui ont fini par avoir raison de lui malgré son acharnement et sa volonté de s'en sortir.

Gardons en mémoire son investissement, son opiniâtreté, sa volonté de réussir tant pour son entreprise, que pour notre commune. Il aura, en effet, mis toute son ardeur et sa ténacité, comme conseiller, comme adjoint et finalement comme maire pour permettre à notre commune d'évoluer. Alors merci Etienne nous ne t'oublions pas.

Bien que la conjoncture actuelle nous amène à faire preuve d'une extrême vigilance, tout particulièrement dans la gestion des finances communales, l'année 2013 aura aussi amené son lot de satisfactions.

Tout d'abord, après de longues années d'attente, la sortie de terre de notre atelier municipal / centre de première intervention.

C'est aussi, après ce qui aurait pu être un drame communal avec l'effondrement du plafond de l'ancien réfectoire de la maternelle, la fin de la première tranche de travaux et la réhabilitation de ce bâtiment qui accueille les enfants du centre de loisirs.

2013 ce sont aussi de nombreux autres projets qui sont, soit en phase de réalisation, soit en phase avancée d'études.

Mais 2013 c'est également un appel d'offres infructueux pour la 2^{ème} tranche de travaux du groupe scolaire. En effet, avec une ouverture de plis supérieure de 28 % par rapport à l'estimation de notre bureau d'architecte, ce sont donc des heures de travail en plus, des négociations à engager, des planifications à revoir dans leur totalité, un début de travaux décalé qui génère un coût supplémentaire, car l'augmentation du coût de la vie lui ne s'arrête pas.

2013 c'est aussi deux projets stoppés : la 2^{ème} tranche de constructions pavillonnaires dans « Les Sables » dénommé : Lotissement du DOUAIRE, et la non concrétisation pour notre communauté de communes qui, avec sa compétence économique, souhaitait investir et agrandir notre zone artisanale.

La qualité de notre patrimoine, reconnue par toutes et tous, a fait que la richesse trouvée dans le sol lors des fouilles préliminaires, a nécessité d'envisager des fouilles archéologiques complémentaires. Vu le coût exorbitant demandé pour cette réalisation, le promoteur et notre communauté se sont vus contraints d'abandonner chacun leur projet.

Tout en prêchant pour la sauvegarde de notre patrimoine, espérons que dans les années à venir s'engage au niveau national une réflexion générale, et tout particulièrement sur cette incidence financière, ceci afin de permettre la réalisation de nouveaux projets au sein de nos petites communes.

L'année 2014 arrive à grands pas. Avec cette nouvelle année, se profile une année électorale puisqu'en mars prochain vous serez appelés à voter pour désigner votre nouveau conseil municipal qui aura pour mission de vous représenter pour les six prochaines années.

Une grande nouveauté puisque désormais pour notre commune, les conseillers municipaux seront élus au scrutin proportionnel. De plus amples renseignements sur les modalités de vote vous sont communiqués à l'intérieur du présent bulletin.

Avec cette mandature qui se termine, je souhaite adresser mes très sincères remerciements à l'ensemble des membres de l'équipe qui, au cours de ces six années passées ensemble, ont œuvré, travaillé, se sont investis en donnant toujours le maximum d'eux-mêmes, afin que notre commune progresse et que l'on puisse toujours se dire « il fait bon vivre à Suèvres ».

Je remercie également, l'ensemble des agents qui travaillent et assurent un service public de qualité dans notre commune.

Merci aussi à l'ensemble des associations et à leurs membres, qui s'investissent tant pour dynamiser notre village. La première force d'une commune repose souvent sur l'engagement et la stimulation apportée par ses associations, et obligatoirement par leurs membres.

Notre communauté de communes ressent elle aussi les effets de la crise. En effet, malgré quelques « touches intéressantes », elle rencontre actuellement de grosses difficultés pour attirer de nouvelles entreprises prêtes à s'installer et à investir dans notre région. Cependant, 2013 aura quand même vu s'installer la société CHAVIGNY qui a souhaité investir dans une centrale à béton. La société EUROCOATINGS, quant à elle, a procédé aux premiers coups de pioche pour édifier son tout nouvel atelier de peinture.

Toujours au niveau communautaire, on constate une constante croissance au sein du service enfance-jeunesse, avec notamment les effectifs des centres de loisirs qui continuent de progresser, et tout particulièrement à Suèvres. La sortie de terre du futur multi-accueil intercommunal constituera avec le Relais Assistantes Maternelles le pôle Petite Enfance, lieu dans lequel nos assistantes maternelles pourront trouver un espace de convivialité et de réponses à leurs éventuelles interrogations.

Nous constatons aussi avec plaisir la montée en puissance du fonctionnement de notre base de loisirs du Domino.

Que 2014 soit pour chaque Sodobrienne, chaque Sodobrien, pour toutes celles et tous ceux qui vous sont proches et chers, une année prospère, faite de réussite, de santé et de bonheur.

En mon nom, au nom du conseil municipal, au nom des employés municipaux je vous souhaite de joyeuses fêtes, et vous présente tous mes vœux de bonne et heureuse année 2014. Je vous donne rendez-vous le vendredi 10 Janvier à notre Maison Des Associations à 18h30, pour la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité.

Le maire

La vie de **la commune**

Depuis quelques années maintenant, nous vous avons proposé de mieux connaître le personnel municipal qui œuvre tout au long de l'année à votre service. Vous avez ainsi pu lire les interviews réalisées auprès des différents services dans nos Flashes d'information.

Nous n'avons malheureusement pas eu le temps de tous vous les présenter, c'est pourquoi nous avons souhaité dans ce dernier bulletin d'information avant la fin de notre mandat vous permettre de tous les découvrir dans cette présentation photo.

Nous les remercions pour leur coopération et pour leur dévouement au service de notre collectivité.

SERVICE TECHNIQUE



De gauche à droite :

- Jean-Marc TREHONDAT
- Thomas PERRIGAULT (stagiaire)
- Adrien KAZMIERCZAK
- Brice BOISSET
- Raphaël PRETS

PERSONNEL SCOLAIRE

Derrière :

- Bernard BOUCHERE

Devant de gauche à droite :

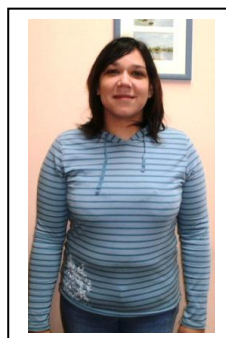
- Marie-José TREMBLIN
- Corinne GRILLON
- Alison ALBARET
- Magali BOURGOUIN
- Joëlle BOURREAU

Autre personnel non présent sur la photo

- Eliane COLOMBIER
- Stéphanie ROUSVOAL
- Katia LE CADRE
- Katia BOUÉ
- Maude JACQUET



SERVICE ADMINISTRATIF ET POLICE RURALE



De gauche à droite :

- Patricia LEFEVRE
- Bernard LIMOUSIN
- Catherine PRETS
- Martine LECLERC-RAGOIS
- Mélanie MEDINA

RESUME DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08 novembre 2012

- ★ Décision de réaliser conjointement l'édification de l'atelier municipal et du Centre de Première Intervention (C.P.I).
Demande de subventions et d'autorisation d'urbanisme pour ces 2 projets.
- ★ Désaffectation et déclassement d'une partie du chemin rural n°12 en vue de sa vente, acquisition et classement dans le domaine privé communal du nouveau tronçon créé.
- ★ Constitution de servitudes pour le 14 rue Jean Desjoyeaux.
- ★ Choix du taux de 4.70% pour le contrat groupe assurance des risques statutaires.
- ★ Dénonciation du contrat tripartite.
- ★ Autorisation de la télé transmission des documents budgétaires et acceptation d'un avenant.
- ★ Renouvellement de convention de partenariat avec la radio PLUS FM.
- ★ Extension des réseaux de distribution d'énergie électrique et de télécommunications aux « Places » et adaptation « chemin de Montcellereux ».

Séance du 13 décembre 2012

- ★ Extension du réseau électrique « chemin de Montcellereux » et décision de répartir la dépense prévisionnelle entre privé et commune.
- ★ Avis favorable sur la proposition de la SMVL pour la remise en état des

terrains concernés par l'extension sur la commune.

- ★ Instauration de la taxe de séjour à partir du 1^{er} janvier 2013 au tarif de 0.50€ par personne.
- ★ Majoration de 2% sur les tarifs pratiqués en 2012 pour les prestations sur le lagunage.
- ★ Ajustements budgétaires pour le budget principal et l'assainissement.
- ★ Adoption du principe d'astreintes hivernales (décembre à février inclus).
- ★ Consultation en vue du nouveau contrat groupe assurance statutaire 2014-2017.
- ★ Demande de subvention DETR pour l'atelier municipal et le C.P.I.

Séance du 17 janvier 2013

- ★ Validation de l'avant-projet sommaire pour l'atelier municipal et le C.P.I.
- ★ Modification du taux de rémunération architecte pour le stade municipal.
- ★ Acceptation de la subvention d'investissement et du prêt sans intérêt pour le bâtiment accueil de loisirs sans hébergement accordés par la CAF.
- ★ Refus du transfert dans le domaine privé de la commune de la voirie et des équipements communs du lotissement « Jean Desjoyeaux ».
- ★ Réalisation d'un emprunt pour la 2^{ème} phase du groupe scolaire.
- ★ Actualisation des grades pour l'indemnité d'administration de technicité.

- ★ Ajustement des crédits d'investissements pour le budget principal 2012.
- ★ Annulation de la délibération sur les astreintes hivernales.

Séance du 14 février 2013

- ★ Adoption du projet de construction de l'atelier municipal et décision de présenter un dossier pour une demande de subvention.
- ★ Adoption du projet de construction du C.P.I. et décision de présenter un dossier pour une demande de subvention.
- ★ Validation de l'avant-projet détaillé pour le C.P.I et l'atelier municipal.
- ★ Actualisation du contrat d'entretien pour les chaudières.
- ★ Annulation de la délibération sur la taxe de séjour.
- ★ Instauration d'une taxe de séjour sur le territoire de la commune à partir du 1^{er} janvier 2014.
- ★ Demande de subvention pour l'affranchissement pour le syndicat intercommunal des affaires scolaires et périscolaires (SIASPS).
- ★ Décision de commander le feu d'artifice pour le 14 juillet 2013 à la société PYRO FETES.
- ★ Installation sur la propriété privée YA n°134 d'un panneau d'affichage municipal.

Séance du 14 mars 2013

- ★ Renouvellement de convention ATESAT pour 2013.
- ★ Demande de subvention au titre des « amendes de police » pour la signalisation routière.
- ★ Etude du basculement du lagunage vers la station d'épuration.

- ★ Acceptation de l'avenant n°2 avec la société SOCOTEC pour les aires collectives de jeux.
- ★ Budget principal et assainissement
 - vote comptes administratifs 2012
 - vote comptes de gestion 2012
 - affectation résultats d'exploitation
 - vote budgets 2013
- ★ Vote d'une subvention d'exploitation pour le service d'assainissement.
- ★ Vote des subventions 2013 pour les associations et participation à l'achat de banderoles.
- ★ Maintien de la redevance communale d'assainissement et instauration d'un abonnement.
- ★ Vote des taux 2013 pour les impôts locaux.
- ★ Liste préparatoire 2014 et tirage au sort des jurys d'assises.
- ★ Avis favorable pour une formation aux premiers secours aux encadrants associatifs.

Séance du 11 avril 2013

- ★ Certificats d'économies d'énergies pour le groupe scolaire 2^{ème} phase.
- ★ Autorisation pour le dépôt du permis de construire du bâtiment « allée Jean Lecointre »
- ★ Décision de la réhabilitation et de l'aménagement des bâtiments communaux « allée Jean Lecointre »
- ★ Indemnisation pour le passage en terrain privé d'une canalisation pour le basculement du lagunage vers la station d'épuration.
- ★ Reconduction de l'indemnité 2012 en 2013 pour le gardiennage de l'église.
- ★ Vote de 2 subventions communales supplémentaires.
- ★ Modifications budgétaires du service d'assainissement.
- ★ Diminution des indemnités pour les élus locaux

- ★ Acceptation du don de la part de l'association « arrête-toi sur la place », et décision d'acquérir un matériel.
- ★ Approbation du nombre et de la répartition des sièges du conseil de communauté, à partir du prochain renouvellement en 2014 et approbation de la modification des statuts « Article 6 Conseil de communauté ».
- ★ Modification des statuts du syndicat mixte du pays Beauce Val de Loire.
- ★ Acceptation de l'avenant n°1 au sujet de l'assainissement de « la Grenouillère »

Séance du 16 mai 2013

- ★ Lancement d'une consultation pour la réalisation des travaux de la phase 1 « allée Jean Lecointre »
- ★ Devis accepté pour le suivi annuel de la qualité des réseaux d'eaux chaudes sanitaires pour les établissements recevant du public.
- ★ Adoption du rapport pour l'exercice 2012 sur l'assainissement.
- ★ Acceptation de l'extension de l'éclairage public et de l'enfouissement des réseaux au hameau des « Grivettes ».
- ★ Décision de réaliser le diagnostic de la mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics par l'entreprise SOCOTEC.
- ★ Acceptation de la convention de mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction des actes ADS.
- ★ Ajustement du budget principal et du service d'assainissement.
- ★ Acceptation de remise gracieuse des pénalités pour retard de paiement de la taxe d'urbanisme.
- ★ Précision et création d'une régie pour l'encaissement de la taxe de séjour.

- ★ Décision de procéder à la restauration des registres de l'état civil.
- ★ Proposition de délégués de l'administration pour la révision des listes électorales.
- ★ Décision de création d'un réseau d'eaux usées pour le hameau de « Balâtre ».

Séance du 13 juin 2013

- ★ Groupe scolaire 2^{ème} phase : approbation dossier consultation et lancement consultation.
- ★ Choix des entreprises pour la construction de l'atelier municipal et du C.P.I.
- ★ Participation financière pour assainissement de Balâtre.
- ★ Accord pour le lancement de la phase d'exécution de l'opération de renforcement des réseaux de distribution d'énergie électrique BT et de télécommunications : hameau des Grivettes.
- ★ Déclassement du chemin rural n°12, cession du tronçon et acquisition d'un nouveau tronçon pour la création d'un nouveau chemin rural n°12.
- ★ Décision modificative n°02 du budget principal
- ★ Décision modificative n°03 du budget du service assainissement.
- ★ Avis favorable à une demande de remise gracieuse pour retard de paiement de la taxe d'urbanisme.
- ★ Acceptation des jeux proposés pour le 14 juillet et fixation des prix des récompenses et du repas. Décision de reconduire l'attribution d'un repas gratuit au personnel communal, aux sapeurs-pompiers, aux musiciens et animateurs ainsi qu'aux membres du conseil municipal et de verser sous forme de subvention le montant de

ces repas à l'association organisatrice.

- ★ Choix des entreprises pour la réhabilitation des bâtiments communaux allée Jean Lecointre / phase n°1.

Séance du 11 juillet 2013

- ★ Acceptation avenant n°2 pour contrat assurance Groupama.
- ★ Décision d'abandonner la parcelle pour élargissement rue du Poirier Coquin.
- ★ Acceptation de la proposition de la Sté RICOH pour la location d'un copieur en remplacement du matériel TOSHIBA E 230.
- ★ Décisions budgétaires budgets principal et assainissement.
- ★ Acceptation avenant n°3 pour contrat entretien installations chauffage central.
- ★ Avis favorable suite demande de remise de pénalités pour retard paiement.

Séance du 05 septembre 2013

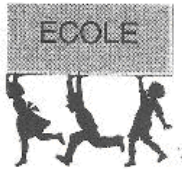
- ★ Acceptation modification projet initial groupe scolaire 2^{ème} phase.
- ★ Adoption principe de gestion du service public d'assainissement par le syndicat Val d'Eau.
- ★ Acceptation avenant n°1 avec bureau d'études pour révision simplifiée PLU et modification simplifiée du règlement.
- ★ Renouvellement contrat maintenance pour matériel informatique avec Sté MAC AND CO.
- ★ Location ordinateur auprès Sté MAC AND CO avec mise à disposition au syndicat scolaire et fixation participation.
- ★ Ajustements budgets principal et assainissement.

- ★ Requête déposée auprès du Tribunal Administratif contre la SAG MER avec désignation de l'avocat et demande d'aide juridique auprès de GROUPAMA.
- ★ Demande de subvention Patrimoine écrit des communes.
- ★ Dénonciation contrat avec Sté AZ CONCEPT pour télésurveillance mairie.
- ★ Choix du fournisseur pour acquisition barnum.
- ★ Mise à disposition personnel communal au syndicat scolaire.
- ★ Participation du SIASPS aux frais de maintenance pour matériel informatique.

Séance du 10 octobre 2013

- ★ Accord pour installation d'un paratonnerre sur l'église Saint Christophe.
- ★ Avis favorable pour cession bâtiments 4ter et 8 rue Lucien Mignat.
- ★ Changement de prestataire pour machine à affranchir. La Sté PITNEY BOWES remplacera NEOPOST.
- ★ Fin du crédit-bail pour le copieur E 230 mais utilisation du copieur jusqu'à épuisement des consommables.
- ★ Exonération taxe d'enlèvement des ordures ménagères.
- ★ Accord pour étaler dépense sur 2013 et 2014 pour achat illuminations.
- ★ Accord pour déploiement du système d'alerte et d'information des populations.
- ★ Adhésion assurance statutaire pour personnel communal

N.B. : Les comptes rendus complets sont consultables dans les registres tenus en mairie.



RESUME DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT SCOLAIRE

Séance du 13 février 2013

- ✓ Report de la réforme des rythmes scolaires
- ✓ Ouverture d'une troisième classe en maternelle
- ✓ Subvention affranchissement mairie
- ✓ Evolution des catégories pour primes IAT
- ✓ Primes IAT
- ✓ Préparation budget 2013
- ✓ Conseil d'école maternelle et élémentaire
- ✓ Demande de stage
- ✓ Point sur les impayés
- ✓ Démission d'un agent
- ✓ Questions diverses

Séance du 25 février 2013

- ✓ Approbation compte administratif 2013
- ✓ Approbation compte de gestion 2013
- ✓ Affectation du résultat 2012
- ✓ Vote du budget primitif 2013
- ✓ Recouvrement frais de fonctionnement 2013
- ✓ Investissements 2013
- ✓ Subvention spectacle de Noël 2013 (maternelle et élémentaire)
- ✓ Subvention affranchissement 2013 (maternelle et élémentaire)
- ✓ Subvention USEP 2013 (maternelle et élémentaire)
- ✓ Subvention ADER 2013
- ✓ Subvention RASED 2013
- ✓ Point sur refondation rythmes scolaires
- ✓ Point ouverture 3ème classe maternelle
- ✓ Questions diverses

Séance du 24 juin 2013

- ✓ Point sur l'étoile cyclo et petites rando
- ✓ Création poste d'adjoint technique de 2ème classe
- ✓ Point sur la rentrée scolaire 2013/2014

- ✓ Virement de crédits
- ✓ Contrat SOCOTEC
- ✓ SOCOTEC (grand Gymino)
- ✓ Révision tarifs cantine et garderie 2013/2014
- ✓ Participation employeur pour complémentaire santé
- ✓ Point sur les investissements
- ✓ Dématérialisation des actes
- ✓ Conseil école élémentaire
- ✓ Questions diverses

Séance du 23 septembre 2013

- ✓ Point sur le poste d'agent technique
- ✓ Suppression poste d'agent technique de 2ème classe à 28h hebdomadaire
- ✓ Transport scolaire
- ✓ Point sur la rentrée scolaire 2013/2014
- ✓ Conseil d'école maternelle
- ✓ Création d'un poste d'adjoint technique de 2ème classe à 6 h hebdomadaire
- ✓ Acceptation pour la mise à disposition de personnel communal
- ✓ Mise à disposition par la commune d'un ordinateur au syndicat scolaire (secrétariat)
- ✓ Maintenance des ordinateurs des deux écoles
- ✓ Remboursement à la mairie de la visite médicale d'un adjoint technique de 2ème classe
- ✓ Remboursement visite médicale d'un adjoint technique de 2ème classe
- ✓ Subvention spectacle de Noël 2013 : école maternelle et élémentaire
- ✓ Point sur les impayés
- ✓ Traversées de la RD 2152 avec le garde champêtre
- ✓ Questions diverses

N.B. : les comptes rendus complets sont consultables dans les registres tenus au syndicat.

Ils sont nés

Rose AULNEAU	30/11/2012
Ruben MARTIN	05/12/2012
Antoine DUPONT	07/12/2012
Sarah MARTIEL	03/02/2013
Selmen EL HAMRI	25/02/2013
Lilou CHARLÈS	22/04/2013
Alycia JONEAU	28/05/2013
Simon ROUSSEL	22/06/2013
Héloïse CARRANHO	27/06/2013
Héloïse TOURNOIS	02/07/2013
Lyloo RICHARD	06/07/2013
Kelyssa DELON CISSOKO	20/07/2013
Lucine FOUCHÉ	13/09/2013
Mëlwyne SIMON	17/09/2013
Héloïse THIEBAULT	22/10/2013
Duncan GUICHET	24/10/2013
Yanis HAJJI	26/10/2013
Gabrielle TOUIL	19/11/2013



Ils se sont dit "OUI" ...

Sandrine PROVOST-CAVAREC – Sébastien PHILIPPE	15/06/2013
Jennifer IMBERT – Frédéric LEBRAULT	22/06/2013
Magalie DUCOLOMBIER – Sylvain IAPICHELLA	03/08/2013
Virginie GRISEAU – Cyrille CAQUERET	28/09/2013



Ils nous ont quitté ...

Alain LAROCHE	11/12/2012
Jeanne LECAT	09/12/2012
Hélène CAZAIN TRÉMEAU	25/12/2012
Hubert BRISSET	10/01/2013
Nicole DESBRÉE NAUDET	31/01/2013
Jean-Michel FOURNIER	10/03/2013
Suzanne HARDON BOURGOUIN	30/03/2013
Germaine MARTINEAU BOURGOUIN	25/04/2013
Jacques USUBELLI	01/05/2013
Pascal HUIN	04/05/2013
André ANGUILE	06/05/2013
Christophe BOISSARD	11/06/2013
Marie-Claude COURTILLER LAMOUREUX	10/08/2013



Atelier municipal / Centre de Première Intervention

Sujet de longues discussions depuis de nombreuses années, dossier souvent abordé auprès des diverses administrations et corps d'Etat, des projets d'esquisse classés ou archivés dans nos tiroirs, dans nos armoires... cette volonté communale voit enfin le jour.

- Ce projet, c'est pour nos pompiers, qui ont effectué une centaine de sorties en 2013, une meilleure sécurisation de leurs départs en intervention. En effet, le bâtiment actuel du CPI, ne permet pas, en raison des rues exigües et d'une visibilité quasi-inexistante, de réaliser leurs sorties dans les meilleures conditions.



De même, les conditions d'exercice dans des locaux au confort limité à sa plus simple expression, montre la volonté de nos sapeurs de vouloir avant tout « servir » en faisant abstraction du confort. Qu'ils en soient ici même félicités et remerciés.

- Ce projet, c'est également pour nos employés communaux, une sécurité renforcée et de meilleures conditions de travail.

Les missions confiées aux agents techniques se sont diversifiées au fil du temps. Ils n'ont pas hésité à se former pour intervenir dans un grand nombre de domaines différents. De ce fait, les interventions et les lieux de stockage du matériel se sont multipliés (6 sites actuellement). Les nombreuses entrées et sorties de véhicules du bâtiment situé dans le bourg sur la RD 2152, voie à grande circulation, sont donc de plus en plus facteurs de risques.



Cet atelier communal est donc devenu indispensable pour répondre aux besoins d'une commune comme la nôtre.

C'est avec le plus grand plaisir et un grand soulagement que la prochaine équipe municipale pourra trouver en cet atelier une motivation supplémentaire pour envisager divers investissements, afin de répondre favorablement à l'attente des Sodobriennes et Sodobriens.

2^{ème} phase du groupe scolaire

Alors qu'en cette période de fin d'année, nous devrions faire un premier point sur l'avancement de ce nouveau chantier (2^{ème} phase du projet envisagé et validé par la précédente municipalité), nous sommes, à ce jour, dans la perspective de l'analyse des offres qui ont été déposées pour ce second appel d'offres.

En effet, rappelons que suite à l'ouverture de plis catastrophique (enveloppe budgétaire supérieure de plus de 28 % à l'estimation de l'économiste de notre bureau d'études), le conseil municipal a souhaité, à juste raison, ne pas valider cette enveloppe budgétaire. Il a donc été décidé de rester dans le montant prévu pour cet investissement, et donc de procéder à des modifications engendrant inévitablement un nouvel appel d'offres.

Il est bien évident que ce contretemps, indépendant de la bonne volonté du conseil municipal, pénalise tout le monde, et tout particulièrement les enfants et l'équipe enseignante.

Malgré tous nos efforts, toute notre vigilance, nous ne pouvons que déplorer que ce phénomène extrêmement rare, se déroule sur notre collectivité.

Souhaitons que cette énième péripétie de la présente mandature soit la dernière. En effet, il est impératif que les travaux puissent débuter dans les meilleurs délais. Si tel n'était pas le cas et qu'un nouveau retard venait à survenir, nous risquerions de perdre les subventions allouées pour ce projet, un second report de délai de validité n'étant pas envisageable. Il est bien évident qu'à ce moment-là c'est le projet par lui-même qui serait remis en question.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.)

Suite à l'effondrement du plafond du réfectoire de l'ancienne école maternelle, une expertise a été effectuée dans la 2^{ème} pièce de ce même corps de bâtiment. Le résultat de celle-ci nous a conduits à la démolition du plafond de cet espace, de grandes craintes de solidité et de résistances étant apparues. Une fois ces travaux effectués par nos services techniques, nous nous sommes penchés sur la réhabilitation de cet espace afin de lui donner une nouvelle orientation fonctionnelle axée principalement sur le centre de loisirs et les matinées d'éveil proposées par le Relais Assistantes Maternelles (RAM) aux assistantes maternelles accompagnées des enfants qu'elles accueillent. Avec une proposition architecturale conforme à nos attentes, les entreprises se sont entièrement engagées de façon à ce que ces travaux soient réalisés dans les délais impartis. Cet espace a donc été fonctionnel dès la dernière rentrée de septembre.

Gageons que ce lieu donnera entière satisfaction à l'ensemble des utilisateurs actuels et futurs en répondant à leurs besoins respectifs.

Pour information, une deuxième phase de travaux sera lancée, dès que les deux classes élémentaires actuellement implantées sur ce site réintégreront leur bâtiment de la rue Jean Desjoyeaux.

Illuminations

En projet depuis plusieurs années, le conseil municipal dans sa séance du 10 octobre 2013 a décidé de lancer un programme de renouvellement de son matériel « illuminations ».

Un programme d'achat sur plusieurs années permettra d'investir progressivement dans cet équipement coûteux pour remplacer le matériel vieillissant. Le choix de l'équipe municipale s'est porté sur du matériel à LED « basse consommation » qui sera installé en cette fin d'année sur la RD 2152.

« ACTUALITES 2014 »

Vœux

Raphaël PILLEBOUE, Maire, et l'équipe municipale seront heureux de vous accueillir le **vendredi 10 janvier 2014 à 18h30 à la Maison des Associations** à l'occasion des **vœux de la Municipalité**.

Élections municipales de 2014

Les 23 et 30 mars prochain vous serez appelés à voter pour procéder au renouvellement de votre conseil municipal.

Depuis la loi du 17 mai 2013, le scrutin de liste, jusqu'ici réservé aux communes de 3 500 habitants et plus, s'applique pour les communes de 1 000 habitants et plus.

Désormais, **vous votez pour une liste et non plus pour une personne.**

De ce fait, les conseillers municipaux seront élus au scrutin proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête.

Les listes devront respecter la mixité avec alternance obligatoire : un homme / une femme ou inversement.

Pour information, vous trouverez mentionné sur le même bulletin de vote la liste des candidats qui représenteront les intérêts communaux au sein de notre communauté de communes.

Le dépôt d'une déclaration de candidature en préfecture est exigé pour chaque tour de scrutin.

Désormais, votre conseil municipal pourrait être composé de 19 membres. Cette information nous sera confirmée dans les semaines à venir par les services de l'Etat. Vous serez tenus informés.

En conclusion, pour que votre vote soit validé et donc comptabilisé vous devez obligatoirement respecter les consignes suivantes :

- **Vous n'avez pas le droit de rayer un ou plusieurs nom(s),**
- **Vous n'avez pas le droit d'ajouter un ou plusieurs nom(s),**
- **Vous n'avez pas le droit de modifier l'ordre des candidats de la liste que vous avez souhaité soutenir,**
- **Vous ne devez apposer aucun signe distinctif de reconnaissance, tant sur le bulletin que sur l'enveloppe dans laquelle vous aurez inséré le dit bulletin,**

ATTENTION : Désormais, pour pouvoir voter, vous devez impérativement vous munir d'une pièce d'identité en cours de validité à la date du scrutin.

Pour que votre vote soit pris en considération, vous devez impérativement glisser dans l'enveloppe prévue à cet effet, le bulletin de la liste que vous avez décidé de soutenir sans procéder à quelques modifications que ce soient.

Pour plus d'informations : www.interieur.gouv.fr (Rubrique Élections)



Enfouissement Moyenne Tension 20 000 volts

E.R.D.F., poursuivant sa campagne de sécurisation des lignes, procèdera prochainement, et comme en 2012, à l'enfouissement de deux nouvelles lignes du réseau aérien de moyenne tension (20 000 volts), au départ de notre sous-station de « Gribouzy ». Les travaux réalisés sur ces lignes qui desservent (ou desserviront) Suèvres et de nombreuses communes situées au sud de la Loire (Maslives, Montlivault, Saint Dyé sur Loire, Saint Claude de Diray, Vineuil et Huisseau sur Cosson), ou à l'ouest (Cour sur Loire, Ménars, Saint Denis sur Loire et La Chaussée Saint Victor) provoqueront divers désagréments pour la circulation des véhicules dans les secteurs concernés.

Les principales zones impactées seront : Gribouzy, la déchetterie, les Grivettes, Laloin, la rue du Château d'Eau jusqu'en limite de Cour sur Loire, la voie longeant le château de Laloin jusqu'à la

RD 2152 au carrefour du Grand Port, la ruelle Torse, une partie de la rue du Petit Port et divers secteurs du val.

Nous vous tiendrons informés dès que nous serons en possession de renseignements complémentaires.

Par avance, nous vous remercions de votre compréhension et nous vous prions de nous excuser pour les désagréments occasionnés par les travaux engagés et qui, à terme, devraient permettre d'améliorer la desserte électrique.

Pompiers : recrutement

Attendu comme le messie, notre Centre de Première Intervention va bientôt être opérationnel.

De plus, très prochainement, nous serons dotés d'un véhicule flambant neuf financé par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), démontrant, si besoin était, le souhait de tous les acteurs de faire perdurer notre entité.

La volonté de la municipalité de doter son corps de sapeurs-pompiers d'un outil de travail fonctionnel et performant ne doit pas faire oublier que cet ensemble se doit désormais de vivre et même de bien vivre.

Pour cela, les femmes et hommes qui le composent, actuellement, seraient heureux, fiers et honorés de voir de nouvelles recrues les rejoindre en souhaitant s'investir pour la sécurité de toutes et tous et ainsi assurer la pérennité du CPI Sodobrien.



Alors si vous pensez pouvoir apporter un plus à l'équipe en place, n'hésitez pas et prenez contact soit avec le chef de centre Monsieur BRIZIONS Patrick 06 12 61 29 74, ou avec le secrétariat de mairie 02 54 87 80 24 qui pourront chacun vous donner diverses informations.

Barnum

Nous vous avons précédemment informé d'un don de l'association « Arrête-toi sur la place » lors de sa dissolution. Il a été souhaité par les membres du bureau que ce don puisse servir à l'achat de matériel qui pourrait être mis à la disposition des associations sodobriennes. Le conseil municipal a complété ce don pour l'achat d'un barnum de dimension 5 x 8 m. Celui-ci pourra être mis à disposition dans le courant de l'année 2014. Une convention de prêt de matériel sera signée entre la municipalité et l'association « emprunteur ».

Festillésime 2014

Dans le cadre de Festillésime 41, organisé par la Direction de la Culture du Conseil Général 41, une association sodobrienne a retenu l'attention du jury. Il s'agit de la Compagnie Jean et Faustin. La Compagnie a été missionnée par le Conseil Général qui, de ce fait, subventionne les représentations des spectacles proposés par cette compagnie à hauteur de 70 % du cachet des artistes. Le conseil municipal a décidé d'accueillir une représentation à Suèvres et a choisi le spectacle « Il faut y croire ». Juliette Mantrand sera donc sur la scène de la Maison des Associations pour notre plus grand plaisir le samedi 15 février 2014 à 20h30. Nous vous invitons à venir nombreux applaudir cette artiste Sodobrienne à l'occasion d'un spectacle familial.

Tarif : 5 € et gratuit pour les moins de 12 ans.

Réservation possible auprès du secrétariat de mairie au 02 54 87 80 24 (places réservées mais non attribuées).

Loire propre



La commune de Suèvres participera à la Loire propre 2014.

Comme en 2013, les classes sodobriennes participeront aussi à cette opération le vendredi 22 mars 2014.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 23 mars à l'ancienne drague de SUEVRES, située sur la levée de la Loire.

ONAC

Samedi 30 août 2014 à Suèvres...

« Le village pendant la guerre »



Le Syndicat d'Initiative et la Municipalité vous proposeront le samedi 30 août 2014 après-midi des animations à Suèvres sur le thème « Le village pendant la guerre ». Cette manifestation, qui s'inscrit dans le cadre de la commémoration du centenaire de « la Grande Guerre », se déroulera aux alentours du moulin de Rochechouard où des expositions seront installées sur le sujet. L'équipe du SI, qui avait déjà commencé à travailler sur le sujet, est pilote du projet afin de faire, notamment, le lien avec la prochaine équipe municipale.

Plusieurs réunions de travail ont déjà eu lieu. Les enseignantes de l'école élémentaire, la directrice de l'accueil de loisirs et la gymnastique Sodobrienne sont d'ores et déjà partie prenante du projet et travailleront avec les enfants pour proposer des animations et/ou expositions à la population le 30 août prochain. La Compagnie Jean et Faustin, les pompiers et les musiciens pourraient également nous rejoindre en fonction de leurs possibilités. Le programme de cette animation vous sera bien sûr communiqué en temps voulu.

Déneigement

En cette période hivernale, nous vous rappelons l'arrêté n° 94 du 15/11/2012 (consultable en mairie ou sur les panneaux d'affichage communaux) qui précise notamment que :



- Par temps de neige :
 - Les propriétaires ou locataires riverains de la voie publique, doivent déneiger devant leur maison, commerce, cour, jardin sur les trottoirs jusqu'au caniveau en dégageant celui-ci autant que possible,
 - S'il n'existe pas de trottoir, le nettoyage doit se faire sur une largeur de 1 mètre à partir de la façade ou de la clôture,
 - Il est interdit d'évacuer la neige sur la propriété d'un voisin ou sur la voie publique (privilégier le stockage le long de sa propre propriété).
- En cas de verglas :
 - Gratter et nettoyer le trottoir de manière à prévenir les accidents et assurer une circulation normale des piétons,
 - Il convient de jeter soit du sable, du sel, de la sciure ou des cendres devant les maisons,
 - Il est interdit de verser de l'eau sur les trottoirs.

Nous vous remercions par avance de votre collaboration et de votre civisme.

Ecole maternelle



A la rentrée de septembre, l'école accueillait 62 élèves pour 2 classes. Avec 64 élèves au retour des vacances de Toussaint et dans l'attente d'une arrivée en janvier, le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale) a accordé un renfort à l'école en envoyant une enseignante remplaçante. Désormais la répartition des élèves se fait comme suit :

- une classe de petite section de 23 élèves avec pour enseignante Mme Leauté (remplaçante), aidée de Melle Jacquet ;
- une classe de moyenne section de 22 (23 en janvier) élèves avec Mme Lochet, directrice, et avec Mme Colombier, ATSEM ;
- une classe de grande section composée à ce jour de 19 élèves, avec pour enseignant Mme Tam (les mardi, jeudi et vendredi), M. Thomas (le lundi) et pour ATSEM, Mme Tremblin.

Dans le cadre du projet d'école, les enfants font du jardinage, lors d'activités pédagogiques complémentaires. Ils ont planté des bulbes et réalisent un jardin avec pour l'instant plant de fraisiers et framboisiers. Au printemps, il est envisagé de poursuivre cette activité avec le plant des légumes de saison.

Un spectacle sur l'Art a été présenté aux enfants début décembre, une animation sur le pain aura lieu au mois de mars et d'autres projets sont à l'étude.

Ecole élémentaire

LES CM1/CM2 DE SUEVRES FONT DU HANDISPORT



Vendredi 13 septembre, nous avons passé un après-midi sportif au gymnase Bernard GUIMONT de Mer afin de nous sensibiliser à la vie des handicapés.

Lors de cette sortie, nous nous sommes mis à leur place dans différentes activités sportives : du céci-foot, du basket en fauteuil roulant, du tennis de table avec une partie du corps handicapée, de l'athlétisme (courir les yeux bandés notamment), du badminton en fauteuil roulant...etc. Nous avons aussi testé des vélos réalisés pour les personnes handicapées.

Cet après-midi nous a permis de rencontrer des champions dont Émeric Martin, plusieurs fois médaillé olympique et champion du monde.

Cela nous a montré les difficultés qu'ils doivent endurer chaque jour, la nécessité de les respecter mais nous nous sommes surtout rendus compte que même en étant handicapé, il est toujours possible de faire plein de choses comme du sport.

Les élèves de CM1-CM2 de l'école Jean Desjoyeaux.

Remerciements

L'équipe municipale remercie Bernard Fauquemberg pour les magnifiques photos et la mise en page de la couverture de ce bulletin. Nos remerciements s'adressent également à Madame Fiot pour les textes toujours de grande qualité qui accompagnent les prises de vue. Nous les remercions tous les deux de nous faire partager leurs recherches et informations sur ce patrimoine qui mérite d'être connu.

Enfin, nous remercions les propriétaires qui ont bien voulu nous donner l'autorisation de publier les photos de leur propriété.

Informations

pratiques

Ouverture de la Mairie

Le lundi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Le mardi de 9h00 à 12h00

Le mercredi de 13h30 à 18h00

Fermé au public le jeudi toute la journée

Tél : 02.54.87.80.24 - Fax : 02.54.87.80.36

e-mail : mairiedesuevres@wanadoo.fr

site : www.mairie.suevres.com



Ouverture de la Déchetterie

Tous les samedis de 8h00 à 12h00 et tous les lundis de 14h00 à 17h00, sauf les jours fériés.

Ouverture de l'Agence Postale Communale

Le lundi, mardi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h00

Le mercredi de 14h00 à 17h00

Fermé le jeudi toute la journée

Tél : 02.54.20.95.86



Ouverture du Syndicat Scolaire



Le lundi de 13h30 à 16h15

Le mardi de 9h00 à 12h00 et permanence téléphonique de 13h30 à 16h15

Le jeudi permanence téléphonique de 13h30 à 16h15

Le vendredi de 9h00 à 12h00

Vous pouvez télécharger les imprimés d'inscription pour la garderie, la cantine et le car sur le site Internet de la mairie : www.mairie.suevres.com

Ces documents sont à ramener dûment complétés en mairie comme habituellement.

Tél. 02 54 87 08 72 (Syndicat scolaire) ou 02 54 87 80 24 (Mairie).

Ecoles

Ecole maternelle publique

chemin des Sablonnards

Tél : 02 54 50 92 39

E-Mail : ecm-suevres@ac-orleans-tours.fr

Directrice : Mme LOCHET Isabelle



Ecole élémentaire publique "Jean Desjoyeaux"

16 rue J. Desjoyeaux

Tél : 02 54 87 80 94

Actuellement, 2 classes (CE2/CM1 et CM1/CM2) sont provisoirement dans les locaux du centre de Loisirs en vue des travaux de réhabilitation de l'école Jean Desjoyeaux

35 rue Lucien Mignat

Tél : 02 54 87 80 68

E-Mail : ec-jean-desjoyeaux-suevres@ac-orleans-tours.fr

Directrice : Mme GAILLARD Elisabeth

Élections



Les inscriptions sur les listes électorales sont recevables jusqu'au mardi 31 décembre 2013.

Une permanence sera assurée le 31 décembre 2012 de 9h à 12h au secrétariat de la mairie.

Vous viendrez en mairie muni(e) de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Pour les personnes ayant changé d'adresse tout en restant sur la commune, merci de nous tenir informés de vos nouvelles coordonnées afin de les modifier sur la liste électorale.

Ramassage des poubelles

Le ramassage des poubelles vertes ou jaunes n'est plus assuré les jours fériés. ***Le ramassage est reporté à la semaine suivante pour les poubelles vertes et à la quinzaine suivante pour les poubelles jaunes, sauf contre ordre du SIEOM.***

Pour information, les poubelles jaunes seront collectées les :

- jeudi 26 décembre 2013
- jeudi 09 janvier 2014
- jeudi 23 janvier 2014
- jeudi 06 février 2014
- jeudi 20 février 2014
- jeudi 06 mars 2014
- jeudi 20 mars 2014



RAPPEL

Nous vous rappelons qu'il est interdit de laisser vos poubelles sur le bord de la route. Pensez à les rentrer après chaque ramassage. Attention de bien déposer vos déchets dans vos propres bacs et non dans le bac du voisin.

Information aux nouveaux arrivants



Le hameau des Landes est situé dans le périmètre des 10 km autour du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de Saint Laurent des Eaux. Les habitants de la commune de Suèvres reçoivent lors de chaque campagne de distribution un coupon leur permettant de retirer des comprimés d'iode dans une pharmacie habilitée. Ces comprimés sont à utiliser sur demande des autorités uniquement en cas de risque nucléaire.

Nous invitons les nouveaux habitants de la commune n'ayant pas été destinataires de ce coupon à se présenter à la pharmacie de Suèvres.

Tél. 02 54 87 80 13

Infos Route 41

Pendant les vacances scolaires, le service des transports « Route 41 » n'assure pas systématiquement la liaison entre Suèvres et Blois.

Il est donc nécessaire **de réserver votre transport les jours où il y a le sigle**  sur la fiche horaire.

Sens Suèvres - Blois		VACANCES SCOLAIRES					Sens Blois - Suèvres		VACANCES SCOLAIRES				
		LàV	LàV	Làs	S	Làs			S	Làs	Làs	LàV	S
SUÈVRES	Mairie	07:03	08:16	10:31		15:03	BLOIS	SNCF		12:31	14:31	17:21	17:28
	Rue du Grand Port	07:04	08:17	10:32		15:04		Château *		12:33	14:33	17:23	17:30
	Fleury - Rue de la Motte - RN 152	07:06	08:19	10:34		15:05		Jean Jaurès (Halle aux grains) *		12:36	14:36	17:26	17:33
BLOIS	Mail Chariot *	07:28	08:41			15:31	Cartier (Collège Les Provinces) *						
	Cartier (Collège Les Provinces) *	07:29	08:42			15:31	Pôle d'Échange (rue Balzac) *				17:31		
	Pôle d'Échange (rue Balzac) *	07:30	08:43			15:31	Centre Administratif *		12:38	14:38	17:35	17:35	
	Lesueur *			10:52		15:31	Lesueur (Avenue Maunourv) *		12:42	14:40	17:39	17:39	
	Centre Administratif *			10:54		15:33							
	Jean Jaurès (Halle aux grains) *	07:35	08:48	10:56		15:35	SUÈVRES	Fleury - Rue de la Motte - RN 152		13:05	14:57	18:02	18:02
	Monsabré *	07:37	08:50	10:58		15:37	Rue du Grand Port		13:07	14:59	18:04	18:04	
	SNCF	07:40	08:53	11:01		15:40	Mairie		13:08	15:00	18:05	18:05	

Pour utiliser ce service, veuillez réserver au 02 54 58 55 33 au minimum la veille du déplacement avant 12h (pour les déplacements le lundi, réservation le vendredi avant 12h).

Ouverture de la centrale de réservation du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 8h30 à 12h30.

Tenez-vous au courant de l'actualité de votre commune

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter l'actualité de votre commune sur le site Internet <http://www.mairie.suevres.com/>

Vous trouverez également toutes les informations pratiques telles que les horaires d'ouvertures des différents services (mairie, Agence Postale Communale, déchetterie...). Vous pouvez aussi rechercher les coordonnées de nos associations, entreprises, les offres d'emploi proposées par les Portes de l'emploi à Mer...

Autres actualités

communales

Recensement militaire (ou recensement citoyen)

Toute personne (fille ou garçon) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de son 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois qui suit celui de l'anniversaire. Cette démarche OBLIGATOIRE se fait auprès de votre mairie.

Vous devez vous munir :

- D'une pièce d'identité,
- Du livret de famille.



Une attestation de recensement vous sera délivrée. Elle est obligatoire pour vous présenter aux examens et concours publics (permis de conduire, examens scolaires...).

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté. Il permet également son inscription d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie ou le site Internet : service-public.fr

Cambriolages



**Vous êtes victime ou témoin
d'un cambriolage :**
APPELEZ LE 17 OU LE 112

Votre appel peut être déterminant
pour interpellier les cambrioleurs



Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !

Protégez votre domicile

- Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable.
- Soyez attentifs à vos clés.
- Soyez vigilants sur les accès de votre domicile.
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité.
- Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence.

Vous êtes un professionnel (commerçant, chef d'entreprise...), vous pouvez contacter votre référent sécurité pour réaliser une consultation de sécurité de vos locaux (renseignez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie).

En cas d'absence

- Ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absences.
- Donnez l'impression que votre domicile est habité.
- Faites suivre votre courrier, faites un transfert de votre ligne téléphonique.
- Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie dans le cadre de l'opération « Tranquillité vacances ». Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.
- Signalez au commissariat ou à la brigade tout fait suspect.

Si vous êtes victime d'un cambriolage


- Si vous êtes présent pendant le cambriolage, ne prenez pas de risque.
- Prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie.
- Protégez les traces et les indices afin de préserver les pistes d'enquêtes.
- Déposez plainte (munissez-vous d'une carte d'identité). Vous pouvez pré-déposer plainte en ligne : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr
- Faites opposition auprès de votre banque, déclarez le vol à votre assureur.

Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez-leur conseil, signalez tout fait suspect.


Pour en savoir plus,
www.interieur.gouv.fr



NOS partenaires

 www.diamnet-proprete.fr

Nicolas KIBLER
06 72 45 37 29
diam.net@orange.fr



18 rue de Balâtre 41500 Suèvres Tél/Fax: 02 54 81 69 60
Entreprise affiliée à la Fédération des Entreprises de Propreté

Maçonnerie DURAND-BOISSET.

 **SARL**
Ghislain Boisset

Rénovation et neuf
Carrelage Isolation



Grange du Domino - Les Places
41500 SUÈVRES - Tél. 02 54 81 20 35

ARTISAN PLOMBIER

INSTALLATIONS SANITAIRES
DEPANNAGES
RAMONAGES
DEBOUCHAGES



TEDDY TOURNOIS

8 rue des vignes
41500 LESTIOU

06 14 44 41 73
02 54 52 02 53

*Nous remercions nos partenaires de contribuer à l'amélioration
de la présentation de notre bulletin municipal*

Parc de la Grenouillère
 ★★★★★
Camping Parc de la Grenouillère*****
 41500 Suèvres
 Tél: +33 (0)2 54 87 80 37
 Fax: +33 (0)2 54 87 84 21
 Email: la.grenouillere@wanadoo.fr

AU BON MARCHÉ
 Alimentation générale

ouvert tous les jours
 de 8h à 21h

Tél. 02 54 87 80 25
 12, place de la Mairie - 41500 SUÈVRES



PLAQUISTE - ISOLATION
ENDUISEUR - BANDE PLACO
AMÉNAGEMENT DE COMBLES
ISOLATION TRADITIONNELLE
ISOLATION SOUFLÉE
POSE MENUISERIE

EURL FROMAGER



Depuis 10 ans à votre service !
 06 25 01 21 01 / 02 54 87 33 83
 41500 LA CHAPELLE-SAINT-MARTIN

Mme Guillou-Morlock et son équipe Florence et Audray sont à votre écoute et vous conseillent au quotidien sur : la contention, le maintien à domicile, la dermocosmétique.

tel: 02 54 87 80 13
www.pharmaciengiphar.com



RÉMY LEPARQUIER

**Livraison de Fioul
 Domestique et GNR**
à votre service depuis + 20 ans

117, Rue Haute d'Aulnay
 41500 MER

Tél./Fax : 02 54 81 00 88



Action Sociale

C.C.A.S.

Dans cette période difficile, ou nombre de foyers se retrouvent avec des difficultés, le bureau du C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale), tenait à adresser ses très sincères et vifs remerciements aux personnes qui tout en faisant partie des bénéficiaires des colis de fin d'année, ont souhaité de ne pas accepter cette dotation, mais que le coût d'investissement prévu à cet effet soit réservé à plus démunis qu'eux même. Un grand merci pour ce geste de solidarité qui témoigne d'un savoir vivre.

Bilan repas / colis des aînés

En 2013, ce sont 213 aînés de 70 ans et plus, domiciliés à Suèvres, qui ont bénéficié d'un cadeau offert par le CCAS.

72 bons d'achat chez nos commerçants ou artisans locaux ont été distribués, nombre toujours en augmentation depuis 6 ans. Les autres choix se sont portés soit sur le colis, soit sur le repas. Nous étions 38 à partager un repas le 20 octobre dernier au Relais de la Providence. Merci à Monsieur Pennequin qui nous a proposé d'animer ce temps convivial ; les danseurs n'ont pas résisté à l'envie de profiter de quelques airs d'accordéon.



Ateliers mémoire / aînés

La municipalité, met à disposition de l'ASEPT, depuis mi-novembre, des locaux et le matériel nécessaire au déroulement d'ateliers « mémoire » à destination des personnes de plus de 60 ans. La réunion d'information qui s'est déroulée au mois d'octobre a attiré un public nombreux. Malheureusement, l'association n'a pas pu donner suite à toutes les demandes d'inscription. Sur demande de la municipalité, un deuxième groupe a cependant été constitué de façon à ce que tous les Sodobriens inscrits sur liste d'attente puissent bénéficier de ces ateliers.

Formation PSC 1

En 2013, la Municipalité a proposé à l'ensemble du personnel communal et du SIVOS travaillant directement auprès des enfants ainsi qu'aux encadrants associatifs de suivre une formation PSC 1. Six agents ont ainsi été formés et trois associations sodobriennes ont inscrit un encadrant à la formation qui s'est déroulée fin juin. Quatre autres associations ont manifesté leur intérêt pour bénéficier de cette formation. Une nouvelle session leur sera proposée au centre de secours à Mer.

Les renseignements

utiles

Aide à domicile



Eclair au service du quotidien est une association agréée qui peut répondre à vos besoins pour des missions régulières ou occasionnelles.

Elle est au service :

- des particuliers, pour aider dans les tâches quotidiennes de ménage, repassage, jardinage, courses, bricolage, garde d'enfants de + de 3 ans...

- et des professionnels pour diverses demandes : entretien, manutention, aide administrative...

Cette association peut aussi vous aider à retrouver un emploi en vous proposant, suivant votre situation, des missions d'insertion.

N'hésitez pas à les contacter au :

4 rue Bourseul – BP 70813

41008 BLOIS

Tél. 02 54 42 46 30 – Fax 02 54 43 19 46

Mail : contact.eclair41@gmail.com

Site : www.eclair41.com

Mieux vivre à domicile

Des soins de qualité

Des professionnels à votre écoute

L'ASSAD Mer Val de Loire gère, un service de soins infirmiers à domicile doté de 70 places (pour personnes âgées de + de 60ans et de - de 60 ans présentant un handicap) autorisé par l'Agence Régionale de Santé (ARS). L'ASSAD adhère à l'UNA (Union Nationale de l'Aide et des services aux domiciles).

Nos bureaux sont situés à Mer et nous intervenons à 20 - 25 kilomètres autour de Mer.

Les soins réalisés sont pris en charge à 100 % par la caisse d'assurance maladie de la personne soignée.

Quinze aides-soignants formés et encadrés par deux infirmières coordinatrices expérimentées et un cadre infirmier directeur, interviennent à domicile afin d'assurer des soins personnalisés, d'hygiène et de confort tels que : toilette, habillage, mobilisation, conseils et écoute... Un suivi régulier des personnes soignées est assuré en concertation avec l'équipe et l'encadrement par des visites à domicile.

Notre objectif est de dispenser des soins de qualité (démarche de toute l'équipe). Le respect de la personne, le professionnalisme, la discrétion, l'écoute attentive et sécurisante, sont les moteurs de notre démarche, tant auprès des patients que des familles.

Tout est organisé dans le cadre de la bienveillance et de la prévention des risques, pour le patient et pour le soignant (mise à disposition de matériel, fauteuil de confort...)

Nous travaillons en étroite collaboration avec les infirmiers libéraux du secteur qui assurent les soins infirmiers techniques et les autres professionnels du secteur.



NOUVEAUTE :

CREATION D'UN SERVICE DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Soucieux de la santé des personnes habitant notre secteur d'intervention et afin de répondre aux besoins des personnes en plus des soins d'hygiène et de confort, nous avons signé une convention de partenariat avec l'EHPAD « Les Jardins d'Iroise » de St Laurent Nouan (anciennement « Les Jardins de l'Ardoux »).

Depuis le 30 Septembre 2013, vous pouvez faire appel à notre service de portage de repas à domicile sur les communes suivantes : Avaray, Chambord, Concriers, Cour sur Loire, Courbouzon, Crouy sur Cosson, Huisseau sur Cosson, Josnes, La Chapelle Saint Martin, La Ferté Saint Cyr, La Madeleine Villefrouin, Lestieux, Maslives, Maves, Ménars, Mer, Montlivault, Muides, Mulsans, Saint Claude de Diray, Saint Dyé sur Loire, Saint Laurent-Nouan, Suèvres, Talcy, Thoury, Villerbon, Villexanton.

Le chef cuisinier de l'EHPAD, réalise des menus équilibrés en utilisant des produits frais et naturels, adaptés à vos besoins nutritionnels, et suivant le rythme des saisons. Nous tenons compte des aliments non appréciés.

Les plats sont conditionnés en barquettes individuelles, copieuses et peuvent être réchauffés directement au four micro-ondes.

La livraison se fait les lundis, mercredis et vendredis ; lors de sa visite, le livreur échange avec vous et votre famille, gère avec vous la remise des menus et vérifie les dates de péremption notées sur les barquettes.

Le plus :

Sans engagement de durée, vous pouvez choisir un repas, un seul jour, comme tous les jours de la semaine ; un essai est possible sur 1 semaine.

La mise en place se fait en 48 h.

Un suivi par une diététicienne et par les équipes de l'ASSAD et des Jardins d'Iroise.

Un réseau de communication et de coordination efficace et des conseils adaptés, et un partenariat avec les services du Conseil Général (APA), la CARSAT, la MSA.....

Besoin de soins, ou de repas à domicile, contactez- nous :

ASSAD MER VAL DE LOIRE

Heures de bureau : 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30

32 Bis, Rue haute d'Aulnay - 41500 MER

Tel : 02 54 81 11 42

E mail : assad.mer@wanadoo.fr

Notre site Internet : www.assadmervaldeloire.fr

Dépistage organisé du cancer colorectal :

Détecté tôt, le cancer colorectal est guéri dans plus de 9 cas sur 10

En pratique :

- Vous êtes un homme ou une femme, âgé entre 50 et 74 ans.
- L'ADOC 41 vous envoie tous les 2 ans un courrier vous invitant à consulter votre médecin généraliste.
- En fonction de vos antécédents, votre médecin traitant détermine si ce test est approprié. Si c'est le cas, il vous le remet et vous explique comment l'utiliser.
- Ce test simple est à faire chez vous. Il consiste à prélever vos selles. L'envoi au laboratoire se fait à l'aide de l'enveloppe pré-affranchie jointe.
- Les résultats vous sont adressés ainsi qu'à votre médecin traitant.



Quelques chiffres :

- ✓ 3^{ème} cancer le plus fréquent en France avec 40 000 nouveaux cas estimés en 2011.
- ✓ 2^{ème} cancer le plus meurtrier avec 17 500 décès estimés en 2011.
- ✓ 96 % des cas de cancers colorectaux surviennent après 50 ans.
- ✓ Le test et sa lecture sont pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie.

Dépistage organisé du cancer du sein :

Une femme sur 8 sera concernée dans sa vie par le cancer du sein

Pourtant, détecté à un stade précoce, le cancer du sein peut non seulement être guéri dans plus de 90% des cas mais aussi être soigné par des traitements moins agressifs entraînant moins de séquelles.

Aujourd'hui le dépistage constitue toujours l'une des armes les plus efficaces contre le cancer du sein. En France, le programme de dépistage organisé permet aux femmes de 50 à 74 ans de bénéficier tous les 2 ans d'un dépistage par mammographie pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie, sans avance de frais.



Quelques chiffres :

- ✓ Cancer le plus fréquent chez la femme avec 49 000 nouveaux cas chaque année
- ✓ 1^{ère} cause de décès chez la femme avec 11900 décès par an
- ✓ 1 femme sur 8 sera concernée dans sa vie par le cancer du sein
- ✓ 90 % de guérison si le cancer est détecté à un stade précoce

Pour tout renseignement, contactez l'ADOC 41 au 02 54 43 67 26 ou adoc41@orange.fr



Vous souhaitez rénover votre logement ?

L'ADIL 41 Espace Info Energie est le Point Rénovation Info Service du Loir-et-Cher (PRIS) du département.

Si vous envisagez de rénover votre logement, les conseillers de l'ADIL 41 EIE pourront vous renseigner sur les aides financières mobilisables pour réaliser votre projet et sur les questions techniques que vous vous posez : différences entre les matériaux, modes de chauffage, énergies renouvelables,...

De manière plus générale, les juristes et les conseillers en énergie de l'ADIL 41 EIE vous renseignent gratuitement sur toute question juridique financière et fiscale relative au logement et sur toute question liée aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables.

Ce service gratuit est ouvert à tous. Des aides existent quelle que soit votre situation, renseignez-vous !

Tél. 02 54 42 10 00 / Mail : adileie41@wanadoo.fr

Sites internet : <http://www.adil41.org>

<http://renovation-info-service.gouv.fr>



Parmi les aides possibles, certains projets peuvent être financés dans le cadre du dispositif **Habiter Mieux**. Dans ce cadre, l'ANAH accorde des aides financières majorées sous forme de subventions et de primes. Ce dispositif s'adresse :

- Aux propriétaires occupants dont le projet de travaux permet un gain énergétique d'au moins 25% et sous conditions de ressources →

- Aux propriétaires bailleurs dont le projet de travaux permet un gain énergétique d'au moins 35% et sous réserve de respecter les engagements (niveaux de loyers...).

COMPOSITION DU MENAGE	REVENU FISCAL DE REFERENCE
1 personne	18 170 €
2 personnes	26 573 €
3 personnes ou 1 personne seule avec 1 personne à charge	31 957 €
4 personnes ou 1 personne seule avec 2 personnes à charge	37 336 €
5 personnes ou 1 personne seule avec 3 personnes à charge	42 736 €
Par personne supplémentaire	+ 5 382 €

Dans le cadre d'Habiter Mieux, les propriétaires bénéficient d'un accompagnement global sur le plan technique, administratif et financier par un opérateur agréé. Le **PACT 41** est agréé dans le département de Loir et Cher. C'est une association dont la vocation est d'améliorer l'habitat afin de renforcer la cohésion sociale. Son intervention auprès des particuliers s'effectue en lien avec les dispositifs mis en place par les pouvoirs publics.



EXEMPLE DE PROJET FINANCE PAR HABITER MIEUX

Mme G. veuve depuis 2012 vit dans un logement de 70 m² qu'ils ont fait construire avec son mari en 1976. Le mode de chauffage est une chaudière fioul et l'ensemble des travaux d'isolation (combles, fenêtres) datent de la construction. Son projet était de mettre en place une chaudière fioul à condensation, remplacer des fenêtres en façade nord et la porte d'entrée vétustes, isoler les combles perdus par 30 cm de laine minérale. Le projet de travaux permet un gain énergétique de 32 %, soit une économie de 960 € par an.

Le coût des travaux est de 14 234 €.

Mme a obtenu une subvention de l'ANAH d'un montant de 9 651 € pour financer son projet



Urbanisme

Déclarations

La municipalité souhaite de nouveau vous rappeler que lorsque vous désirez effectuer des modifications, changements ou réaliser des travaux, vous devez obligatoirement déclarer cela en mairie.

En effet, nous remarquons toujours de nombreux travaux ou modifications réalisés sans autorisation (clôtures, changement portes d'entrée, de garage, de fenêtres, peinture...).

Nous souhaitons vous rappeler que les services de l'Architecte des Bâtiments de France (A.B.F) ainsi que les services du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Loir-et-Cher (C.A.U.E.) restent à votre disposition pour vos projets tant sur le point de la réalisation que de la conception.

Modification du règlement du P.L.U.

Comme indiqué dans les flashes précédents, la municipalité a souhaité modifier le règlement du P.L.U.

La procédure suit son cours. L'enquête publique se déroule du 19 novembre 2013 au 23 décembre 2013.

Vous pouvez apporter toutes remarques, suggestions en vous rendant au secrétariat de mairie.

Le commissaire enquêteur sera présent le 23 décembre 2013.

Nos associations

GYMNASTIQUE SODOBRIENNE



Depuis le mois de septembre 2013, le club a repris l'ensemble de ses activités.

- Gym Biberon (18 mois à 3 ans)
- Baby Gym (3 à 5 ans)
- Gym Loisirs et compétitions (à partir de 6 ans, groupes en fonction de l'âge et du niveau)
- GymAdultes (3 créneaux possibles :
 - Step (chorégraphies, poids, step)
 - Gym aux agrès (initiation, découverte)
 - Cardio – renforcement (renforcement musculaire, circuit cardio, jumping)

Vous pouvez venir vous joindre à nous, pour essayer et découvrir les différentes disciplines. Les séances d'essai sont gratuites.

Dans la continuité des années précédentes, la saison 2012/2013 a été riche en évènements.

Sur le plan sportif, tous les objectifs ont été atteints, et l'ensemble des manifestations extra-sportives, nécessaires au fonctionnement du club, se sont déroulées dans d'excellentes conditions grâce à la mobilisation de nombreux bénévoles.

Cette saison fut marquée par le réaménagement de la salle et l'achat d'un nouveau praticable plus adapté à l'évolution des gyms.

Un grand merci à la municipalité et à l'ensemble de nos sponsors qui ont rendu cela possible.

Renseignements sur le club et les activités :

Jennifer BONNEFON (éducateur sportif) : 06 70 38 65 61 ou jbonnefon@yahoo.fr

Martine PERON (présidente) : 06 67 33 00 88 ou 02 54 87 83 79 ou martine.peron61@orange.fr

Tout l'équipe vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DES MOULINS A EAU DU LOIR ET CHER



Après une saison bien remplie, Rochechouard va s'endormir pour l'hiver. Nous avons fait toiletter ses espaces verts, ainsi que les rives de la Tronne en amont du moulin.

A ce sujet, le Syndicat de la Tronne est chargé d'un «contrat territorial», donc de la maîtrise d'ouvrage pour entreprendre le programme de «restauration de la continuité écologique» du bassin de la Tronne (Tronne de Mer, de Diziers, la Noue, la Misoeuvre, et la Bassonne) soit un linéaire de 24 kms concernant les communes de Mer, Suèvres, Courbouzon, Cour sur Loire. Le budget de l'opération est de 630 000€ pour l'ensemble. (50% financés par l'Agence de L'eau, 30% par la région, 20% par le syndicat). Bien sûr, les ouvrages des moulins (vannes, déversoirs) sont concernés au premier chef, mais ce programme de restauration touche aussi les berges et leur végétation, et là, tous les riverains deviennent concernés.

Lors de la réunion publique sous la halle de Mer en juin dernier, il nous a été promis que riverains et propriétaires d'ouvrages seraient consultés. Certes une enquête publique aura lieu, mais en général à l'heure de l'enquête, il est bien tard pour s'exprimer. Peut-être avez-vous vu passer le technicien de rivière ou un collaborateur du bureau d'études qui l'assiste dans cette mission ? Dans le cas contraire, renseignez- vous auprès du Syndicat de la Tronne sur les travaux prévus dans votre propriété.

CHORALE SODOBRIA



Les occasions de chanter en public ont été nombreuses en cette année 2013. Outre l'accompagnement des cérémonies habituelles, la Sodobria a eu le plaisir de chanter en concert avec l'orchestre de Saint-Claude / Vineuil dirigé par un enfant du village, Mickaël Boisset, le 29 mai dernier, de participer le 9 juin, à un concert commun avec les chorales de La chapelle Saint-Martin et de Saint-Laurent Nouan / Lailly en Val au profit de l'association Pays de Chambord / Tanghin qui vient en aide au Burkina Fasso.

Nous avons chanté également avec le groupe « Le Tourdion », groupe de musique ancienne de Blois, qui s'est présenté à l'église Saint-Lubin le 22 septembre dernier.

La chorale a également accompagné plusieurs cérémonies de mariage, ce qui permet, entre autres, d'alimenter la caisse de notre association. En effet, nous ne souhaitons pas dépendre uniquement de la subvention municipale, c'est pourquoi, concerts et cérémonies font l'objet d'une entrée, modique toutefois.

Les fonds de la SODOBRIA servent à acheter les partitions des chants profanes dont la reproduction est interdite. Les chants sacrés ne sont pas soumis à cette obligation car ils sont couverts par un autre droit. Nos réserves financières servent également à organiser nos rencontres telles que celle qui aura lieu en avril prochain à Dinan. Nous aurons le plaisir de porter haut les couleurs de Suèvres et d'y retrouver nos homologues de la chorale belge de Spy qui est venue à Suèvres en 2010 et qui nous a invités en 2012. Cette fois-ci nous nous joindrons à la chorale de Dinan pour un concert commun au théâtre de cette ville, le samedi 12 avril. Vous êtes, bien sûr, conviés à être les supporters de Suèvres en Bretagne !

Nous aurons l'occasion de nous retrouver à nouveau avec l'orchestre de Vineuil/ Saint-Claude et les autres chorales mentionnées plus haut. Mais une information détaillée sera précisée dans le flash municipal de mars 2014.

Le 8 décembre 2013 est la date du dernier concert de la Sodobria pour lequel nous avons invité la chorale de Saint-Jean de La Ruelle qui nous avait accueillis en 2012.

La Sodobria est donc une association active, comme vous le voyez. Au rythme d'une répétition par semaine, le lundi soir, de répétitions de pupitres en semaine pour les nouveaux chants et de répétitions générales précédant les concerts et les cérémonies, les nouveaux choristes ont vite fait de s'intégrer. Ils sont au nombre de quatre pour cette année 2013. Trois soprani et un ténor... on espère toujours l'arrivée de messieurs à la voix de basse !

Même si la pause estivale est respectée au niveau des répétitions, les choristes disponibles sont sollicités pour les mariages, le pèlerinage traditionnel à Cour sur Loire et la fête de l'Assomption à l'église Saint-Lubin de Suèvres en août.

Alors si vous souhaitez rejoindre nos rangs n'hésitez pas à nous contacter. La cotisation annuelle reste modique puisqu'elle vient d'être portée à 20 €.

Profitez d'abord d'un concert ou d'une cérémonie chantée pour venir nous écouter, mais attention, vous serez séduits !

Rappel des contacts :

Françoise Koreneff chef de chœur de la SODOBRIA : 06 83 68 47 99

Michel Pigny président de l'association : 06 21 51 26 10

SYNDICAT D'INITIATIVE



Malgré une légère baisse de fréquentation des touristes en cette année 2013, près de 4000 visiteurs sont venus au moulin Rochechouard pour découvrir les différentes expositions ou visiter le moulin et 4800 personnes ont participé aux différentes activités du syndicat d'initiative. Les enfants des « P'tes Randos », des centres de Loisirs ou des écoles avoisinantes sont toujours ravis de découvrir les engrenages du moulin, « la roue qui tourne » et écoutent avec beaucoup d'attention les explications du meunier.

Le moulin a ouvert ses portes au week-end de Pâques avec l'exposition d'œufs décorés et de pastels de Laurence Breton. Du 1^{er} au 12 mai l'association « Art's en mouvement » ayant comme professeur Svetlina Pétrova Milhem, a exposé de nombreux tableaux de qualité. Du 18 au 26 mai, une Sodobrienne, Katia, a présenté ses meubles et objets en bois peints ainsi que de magnifiques patchworks et toiles indiennes. Les 1^{er} et 2 juin, Elizabeth nous a démontré les qualités de l'aloë vera. Le 9 juin, les tricoteuses se sont réunies pour échanger leur savoir-faire. Pour les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins à eau, l'association « Maisons Paysannes de France » a apporté son concours pour une démonstration de peinture à l'ocre et à la farine à l'extérieur du moulin et Madame Bonvallet a exposé ses aquarelles au 2^{ème} étage du moulin.

Pendant les 2 derniers week-ends de juin, Linette Choplain nous a fait découvrir ses talents de tapissière. Ensuite du 1^{er} au 15 juillet Caroline Peltier a exposé ses créations en porcelaine blanche. Nous avons reçu à nouveau les membres de la Ligue de Protection des Oiseaux qui ont exposé de nombreux nichoirs, du 16 au 31 juillet. Puis, c'est Julien Charles, peintre amateur au talent reconnu qui exposé de nombreuses aquarelles représentant des endroits de Suèvres, de Blois ou du bord de mer.

Nous avons terminé la saison avec une exposition sur la Pologne : exposition très réussie et colorée où l'artisanat polonais a été admiré.

Au mois de Mai, l'exposition de peinture à l'église St Lubin sur le thème « LES OISEAUX » a été assurée par 30 peintres amateurs.

Pour les Journées Européennes du Patrimoine, une visite des maisons « remarquables » de Suèvres a été organisée en partenariat avec les Maisons Paysannes de France, nous remercions les propriétaires qui nous ont permis de découvrir leur demeure, sous une pluie battante !!! Les visites programmées de nos deux villages ont été suivies par de nombreux visiteurs en particulier Cour sur Loire. Le 27 octobre, malgré un temps pas très encourageant, 277 marcheurs ont parcouru les 3 circuits balisés et ont pu déguster les pizzas à l'arrivée.

Le 12 septembre, le syndicat d'initiative a été récompensé par la remise d'un TOP du TOURISME, catégorie « ACCUEIL des FAMILLES ». C'est avec beaucoup de satisfaction que Nicole, notre présidente, a reçu ce trophée.

Nous préparons l'année 2014 avec diverses expositions (dragons et figures fantastiques, photos, safran, vitraux, la Poste ...) et nous terminerons la saison avec une exposition « SUEVRES pendant la 1^{ère} guerre mondiale ». L'exposition de peinture du mois de mai aura pour thème « Poissons, Coquillages et Crustacés »

Nous ouvrirons la saison au week-end de Pâques avec une animation théâtrale. Vous pouvez nous contacter au 02 54 87 85 27 (répondeur),@mail : sisuevrescour@free.fr ou consulter notre site internet : si.suevres.com.

Nous remercions la municipalité et ses employés ainsi que toutes les personnes qui nous apportent leur soutien lors de nos différentes manifestations. Les membres du syndicat d'initiative vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2014



GYMNASTIQUE DE DETENTE ADULTES



La Gym de Détente Adultes, après un repos estival apprécié, a repris son activité le 09 septembre 2013, avec notre animatrice sportive : **Stéphanie Prieur**.

Pour les fidèles et toutes les nouvelles qui nous ont rejoints cette année, on peut constater une évolution constante des exercices proposés et leur diversité toujours renouvelée, sur fond musical.

Nous apprécions une **gym variée et tonique**, qui fait travailler au court des séances : le renforcement musculaire, les abdominaux, le gainage, le cardio, les fessiers, quelques exercices de L.I.A (low impact aérobic) pour mieux exercer la mémorisation et la coordination et terminons par des étirements, voir de la relaxation.

Chacune assure au mieux de sa forme et de ses possibilités cette heure de détente. La bonne humeur est de rigueur, c'est un excellent anti-stress pour aborder la semaine avec énergie et enthousiasme.

Nos séances restent fixées au **lundi soir**, de 19 à 20h, sauf durant les périodes de vacances scolaires. L'inscription en cours d'année est possible, avec aménagement du tarif annuel. Une séance est **offerte** avant votre engagement ferme.

Rappel : le certificat médical est obligatoire pour toute inscription.

Renseignements : contacter Mme MARCADET Corinne (aux heures des repas) tel : 02 54 81 33 21.

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS



Cette année 2013 fût une année complète dans le bon sens du terme pour notre centre d'intervention avec une centaine d'interventions effectuées par nos sapeurs-pompiers, soit une augmentation de 25 % du nombre de nos sorties par rapport aux années précédentes.

L'année écoulée a vu aussi le nombre de nos sapeurs-pompiers augmenter dans notre centre de trois nouvelles recrues qui sont:

- le sapeur-pompier de 1^{er} classe Robin BOURREAU
- l'adjudant-chef Jean-Claude GOUACHE
- le caporal-chef Kévin DIDELOT

Nous profitons de cet article pour inviter toutes les personnes qui seraient intéressées d'intégrer le corps des sapeurs-pompiers, de contacter le chef de centre, l'adjudant-chef Patrick BRIZIONS au 06 12 61 29 74.

Nous sommes heureux de voir la construction de notre nouveau centre d'intervention avancer à grand pas. Nous en remercions les élus pour le travail fourni afin que ce projet aboutisse.

Pour l'année 2014, qui sera chargée en manifestation, quelques dates sont à retenir. Le centre d'intervention de SUEVRES-COUR/LOIRE a l'honneur de recevoir tous les centres de sapeurs-pompiers du canton avec l'organisation de la fête cantonale qui aura lieu le 21 juin 2014.

Notre traditionnel cochon de lait se déroulera le samedi 28 juin 2014, la Sainte Barbe s'effectuera fin novembre et l'inauguration du nouveau centre aura lieu lors du 1^{er} trimestre 2014.

L'amicale des sapeurs-pompiers de SUEVRES vous souhaite à tous et à toutes, d'excellentes fêtes de fin d'année et beaucoup de bonheur pour l'année 2014.

ASSOCIATION SPORTIVE DE SUEVRES FOOTBALL



Après une intersaison mouvementée, pendant laquelle l'association a perdu une catégorie jeune (les U11, dont la majorité a rejoint l'US MER), a changé de présidence, avec le retour de Ghislain PITOU, a dû mettre en sommeil son « projet club 2016 » faute d'infrastructures et de finances, l'AS SUEVRES a prouvé qu'elle fédérait encore quelques fidèles bénévoles capables de prendre leurs responsabilités afin que notre institution perdure. Avec une cinquantaine de licenciés en moins (pour le moment 78 au lieu de 129 en 2012/2013 !) le club a engagé 1 équipe séniors seulement (alors que l'équipe 2 avait terminé 1^{ère} de son groupe et accédait à la 4^{ème} division), 2 équipes U9 et 1 équipe U7 chez les jeunes garçons, ainsi qu'une équipe dans chaque catégorie jeunes féminines (U11, U13, U15 et U19, une énorme satisfaction et un nouveau label décerné par la Fédération Française de Football !!!). Les résultats sont « difficiles » en séniors, encourageants chez les jeunes, notamment en féminines, mais, sans tenir compte des résultats, l'équipe dirigeante fait en sorte de garder « l'esprit sodobrien » pour que chacun trouve son plaisir dans son sport préféré. Si vous souhaitez vous investir, un petit peu, ou plus, dans un bon esprit, vous pouvez nous rejoindre sans contrainte ! Contactez Roger FERREIRA au 06 49 15 56 43.

Déjà trois ans que la compagnie Jean et Faustin existe à Suèvres, la connaissez-vous ? Cette association produit des spectacles professionnels et organise des événements festifs dans le village. Le prochain rendez-vous qu'elle vous donne est le **Samedi 15 Février à 20h30** à la Maison des Associations à **Suèvres**, pour la représentation : « **Il faut y croire** », tentative de concert d'amour, interprété par la clown Yéyette. Réservations en mairie
Un samedi par mois, Juliette Mantrand, comédienne/clown anime un atelier de découverte du clown, pour adultes. N'hésitez pas à vous inscrire, même en cours d'année, au 06 98 23 08 13. Vous souhaitez recevoir nos infos, pour les événements que nous organisons régulièrement ? Envoyez nous un email à notre adresse : jeanetfaustin@gmail.com
En vous souhaitant de joyeuses fêtes, et en espérant vous rencontrer bientôt.

BIBLIOTHEQUE ET CULTURE



L'association œuvre toute l'année pour offrir des activités diverses et variées et permettre un accès à tous à la culture. Les bénévoles se mobilisent et s'investissent au sein de l'association pour mettre en place des activités de qualité, enrichissantes et surtout favoriser le lien social et intergénérationnel.

Lieu de rencontres, d'échanges et de partage, le BEC vous accueille en tant que bénévole ou en tant que participant aux animations proposées : animations médiévales, scientifiques, loisirs créatifs ...

Notre projet : La « Maison Du Temps Libre et de la Famille »

C'est quoi ?

- Un espace intergénérationnel ouvert à tous
- Une ludothèque
- Un espace petite enfance
- Un accueil pour l'aide aux devoirs
- Un espace d'activités diverses et variées
- Un lieu de rencontre et d'échange avec le « café des familles »
- ...

Période scolaire : Lun. Mar. Jeu. Ven. de 16h30 à 18h30 ; Mer. de 14h à 16h ; Sam. de 14h à 22h30.

Vacances (sauf Juillet & Août) : du Lun. au Ven. de 15h à 17h ; Sam. de 14h à 22h30.

Nos activités en 2014 :

Bibliothèque

Tout Public (adhérents du BEC uniquement), un samedi sur deux de 10h30 à 11h30 (semaines paires), gratuit.

Ludothèque

Tout Public

Période scolaire : Lun. Mar, Jeu. Ven. de 16h30 à 18h30 ; Mer. de 14h à 16h ; Sam. de 14h à 22h30.

Vacances (sauf Juillet & Août) : du Lun. au Ven. de 15h à 17h ; Sam. de 14h à 22h30.

	1 entrée	10 entrées	20 entrées	Pour 1 an + emprunt de jeux
Adhérent BEC	1.00	5.00	8.00	12.00 ¹
Non adhérent	1.00	8.00	15.00	30.00 ²

¹ 12 € pour 1 personne, 10 € pour la 2^{ème}, 8 € pour la 3^{ème}, 5 € pour la 4^{ème} d'un même foyer (Gratuit pour les personnes supplémentaires).

² 30 € pour 1 personne, 25 € pour la 2^{ème}, 15 € pour la 3^{ème}, 5 € pour la 4^{ème} d'un même foyer (Gratuit pour les personnes supplémentaires).

Broderie

Tout Public (adhérents du BEC uniquement), tous les vendredis de 15h00 à 18h00, gratuit.

Ikébana

Tout Public, un vendredi sur deux de 17h30 à 18h30 (semaines impaires), tarif défini en fonction du nombre d'inscrits

Jeux de cartes

Tout Public (adhérents du BEC uniquement), tous les jeudis de 14h00 à 18h00, 1 € par séance.

Aide aux devoirs

Du CP à la 3^{ème}, tous les soirs après l'école de 16h30 à 18h30 ; 2,50 € / Soir (Goûter non-compris).

Gymnastique

Sénior, tous les lundis et vendredis à partir de 9h00, tarif défini en fonction du nombre d'inscrits

Spectacle

Tout Public, **Samedi 05 avril 2014 à 20h avec la troupe de Chémery.**

Adulte : 8 € (6 € pour les adhérents) ; Enfant : 4 €

Ateliers Scientifiques

7-12 ans

Les mercredis de 17h à 18h30 (hors vacances scolaires)

1^{er} trim. : Optique (du 15/01 au 02/04)

2^{ème} trim. : Fusée (du 07/05 au 02/07)

Tarif adhérent BEC : 35 €* /trimestre.

Tarif non-adhérent : 40 €* /trimestre.

*-5 € pour la 2^{ème} personne de la même famille

Anniversaire

De 6 à 12 ans, de 4 à 10 enfants : 60 €, de 11 à 16 enfants : 100 €. -10 € pour les adhérents du BEC.

ASSOCIATION VAL DE LOIRE POLOGNE



L'association Val de Loire-Pologne a fêté ses 20 ans (Le 17 août)

L'exposition sur la Pologne au moulin de Rochechouart a attiré plus de 800 personnes .Sa mise en place a été réalisée grâce à l'aide du groupe des jeunes polonais mais aussi au travail préalable de Marie-Christine.



Le vernissage a été un beau succès avec de nombreux invités. Une ambiance très sympathique dans la cour du moulin, égayé par le stand des objets artisanaux et le superbe assortiment de toasts accompagnant le « Rosé-Pamplemousse » accompagnaient les discours sous l'attention des maires et des deux conseillers généraux.

Le spectacle des jeunes polonais a été très apprécié : superbe prestation devant un public de plus de 70 personnes. Et affluence au stand artisanal ! Bravo les animatrices ! Quant aux gâteaux, n'en parlons pas, c'était Byzance....



Le séjour des 7 jeunes et de leurs deux professeurs, Grazyna et Ola, s'est parfaitement déroulé et ils ont eu un programme bien rempli : visite de Vendôme et d'un élevage d'escargots, balade en bateau après un pique-nique au Domino, excursion d'une journée à Paris (voyage en train), visites de châteaux (Chambord et Blois), de la Maison de la Magie, visite d'une fonderie de cloches, initiation au jeu « Boule de fort »,....

Le Conseil Général a reçu officiellement le groupe lors de la visite de l'exposition Blois et Perspectives 2020 (le robot NAO a été admiré et très photographié).

La participation des « notables polonais », le Starostwo (équivalent du président du Conseil Général) et ses deux collaboratrices, le Directeur du Lycée d'Opole et leur accueil par deux maires, deux conseillers généraux et un vice-président du Conseil Général a donné une dimension officielle et très sympathique à cet anniversaire des 20 ans de l'association .



*le directeur, le Staroste
et le président de Val de Loire-Pologne*

Deux jeunes polonaises, une en juillet et la seconde en août, ont travaillé au château de Blois.

Un grand merci aux familles d'accueil tant sodobriennes que loir et chériennes !

Notre Assemblée Générale aura lieu le 22 mars 2014 à la Maison des associations de Suèvres et sera suivi de notre traditionnel repas polonais ouvert à tous.

Si un repas slave vous dit : les inscriptions se font auprès de Marie-Christine au 02 54 87 36 80.

FNACA



Septembre : reprise des activités pour le comité FNACA de Suèvres et Cour-sur-Loire. Le 20 septembre, Claude BOURGOUIN, Roland BORDEAU, Guy PASTORELLI et Michel MARTIN ont participé à l'assemblée générale du Comité Départemental à Blois. Pour la centaine de présents, nombreux sujets à étudier, bilans et perspectives. Intervention de la Direction du Service Départemental de l'ONAC : « des soutiens financiers peuvent être attribués, y compris aux veuves.

Le comité FNACA est donc le relais entre ces personnes et les services de l'ONAC ». Annonce du Congrès Départemental 2014, ce sera à Mer, le 10 octobre.

Le jeudi 03 octobre, douze adhérents et les porte-drapeaux de nos deux communes ont suivi les travaux du 38^{ème} Congrès Départemental à Romorantin. Venus de tout le département, les anciens d'Algérie (plusieurs centaines) ont participé aux débats, au défilé vers le Monument aux Morts, moment de recueillement, enfin au banquet de clôture.

Satisfaction de tous pour l'officialisation de la date du 19 mars, journée du Souvenir.

Enfin, le 18 octobre, c'était notre 45^{ème} assemblée générale en présence des maires des deux communes et de Monsieur Robert SÈVRES, Président Départemental. Le Président Claude BOURGOUIN demande d'abord une minute de silence : deux membres du bureau nous ont quitté ; Alain LAROCHE et Nicole NAUDET et notre Vice-Président, Philippe LAMOUREUX, a eu la douleur de perdre son épouse au mois d'août. Lui-même nous fit ensuite un brillant historique du comité, créé en 1969. Puis rapports d'activités et conclusion de Claude BOURGOUIN dans son rapport moral : « Une fois encore, vous êtes venus très nombreux, ce qui a même surpris nos invités. Merci pour le travail accompli par le bureau et vous tous, et bonne chance aux repreneurs de la brocante 2014 ».

Enfin Robert BOURGOUIN a reçu le diplôme d'Honneur de la FNACA et la médaille pour sa fidélité. Deux nouveaux membres au bureau : Bernard TÉTY et André COUTIN. Il y eut enfin le pot de l'amitié offert par la Municipalité.

VINEUIL / SUEVRES TENNIS DE TABLE



Toujours fort d'une centaine de licenciés, des résultats sportifs conformes aux éditions antérieures, même si la saison 2012 /2013 ne s'est pas soldée pour le club par l'obtention d'un titre majeur, notre association a clôturé le précédent exercice avec optimisme.

Cette dernière saison sportive aura surtout été marquée par l'accession au niveau National de notre équipe féminine. Le maintien dans leur catégorie respective de l'ensemble de nos équipes masculines « seniors », aura été gage d'une totale réussite, et tout particulièrement avec le rajeunissement d'une grande partie de ces formations, ce qui assure en partie la pérennité de nos structures.

Les difficultés grandissantes pour assurer les séances d'entraînement, la montée au niveau National de notre équipe féminine, une opportunité à saisir, ont conduit le club à recruter la 146^{ème} joueuse Française pour un travail à mi-temps. De ce fait Madame Désislava IVANOVA tout en défendant les couleurs du club assure aussi entraînements et encadrements des différentes catégories de joueuses et joueurs.

Avec la refonte des championnats (passage de 6 à 4 joueurs pour les équipes de régional), la saison sportive 2013/2014 en cours actuellement, a nécessité une redistribution complète des équipes engagées pour défendre les couleurs du club, qui désormais se décompose comme suit :

- ✓ 1 équipe en Nationale 3 féminine
- ✓ 1 équipe en Pré-National masculin
- ✓ 4 équipes en régional masculin

- ✓ 6 équipes au niveau départemental masculin
- ✓ Des équipes jeunes seront engagées dès le début des diverses compétitions officielles

A ces divers championnats et comme tous les ans, des compétitions individuelles et divers « challenges » complètent les compétitions organisées par la fédération auxquelles de nombreux joueurs et joueuses de notre club participent.

La section « loisirs » continue et amplifie son développement, ce qui devrait pouvoir sensibiliser certains et certaines de nos administrés qui souhaiteraient se défouler en poussant la petite balle.

Dans cette attente, tous les membres du club de Vineuil-Suèvres tennis de table adressent à toutes les Sodobriennes et à tous les Sodobriens leurs sincères vœux de bonne et heureuse année 2014.

Pour tous renseignements :

- PILLEBOUE Raphaël 02 54 87 82 08
- BADIN Arnaud 06 62 54 86 08

TENNIS CLUB SUEVRES



Compétitions

Les compétitions ont rythmé la vie du club toute la saison :

- Championnats vétérans hommes en octobre 2013 : 2 équipes engagées, l'équipe 1 termine 2^{ème} de son groupe.
- Championnats seniors été 2013 (35 joueurs et joueuses concernées) 2 équipes féminines et 4 équipes masculines, l'équipe 2 termine 2ème de son groupe.
- Championnats seniors hiver 2013 (30 joueurs et joueuses concernées) 1 équipe féminine, 1 équipe masculine en départemental, 4 équipes masculines en secteur.
- Participation à la coupe Alain Bianne mixte.
- Tournoi interne du club hommes et femmes en mars 2013
Vainqueur : Romane Hervelet, finaliste : Anais David (6/2 6/2)
Vainqueur : Arnault Chevrel, finaliste : Gaël Menon (6/7 6/4 6/4).
- Tournoi externe du 25 août au 08 septembre 2013 ouvert à tous les licenciés du département et des départements limitrophes.

Encore une année record en participation puisque **139 compétiteurs** se sont inscrits au tournoi.

Cela représente **260 matchs disputés en 15 jours**.

J'en profite pour remercier chaleureusement les particuliers et les clubs qui nous ont permis d'utiliser leur(s) terrain(s). L'organisation du tournoi en a été agréablement facilitée.

Un grand merci également à tous les bénévoles et membres du bureau pour leur présence tôt le matin et/ou tard chaque soir pendant ces 15 jours.

Les vainqueurs sont :

- **Julie Caetano** (30) de MER bat Nadine Stolorz (15/4) de st Laurent 2/6 6/2 6/4
- **Jonathan Ardouin** (15/4) de la Chaussée St Victor bat Nicolas Périnet (15/4) de la Chaussée St Victor par 6/2 6/4

Félicitations particulières pour Anais DAVID qui, le jour des finales, était qualifiée sur 3 tableaux et qui a **remporté ses 3 finales** :

Vainqueur en 4^{ème} série, vainqueur en double dames avec Stéphanie Filloux et vainqueur en double mixte avec Gaël Menon.

- Tournoi Jeunes de l'ATL (association de Mer, Saint Laurent et Suèvres) organisé du 4 juin au 16 juin.

Bonne participation avec 78 jeunes inscrits venant des écoles de tennis de tout le département et des départements limitrophes.

Il est à noter la victoire de **Romane HERVELET** de Suèvres dans la catégorie des 13/14 ans.

Animations

- Individuels Jeunes en décembre
- Galette des rois le 08 janvier 2013
- Fête de fin d'année le 30 juin 2013

Pour cette occasion une animation avec les enfants de l'école de tennis a été organisée l'après-midi, puis un barbecue géant et le traditionnel et très attendu tournoi nocturne ont prolongé cette journée très tard dans la nuit

➤ Ecole de tennis

- Une année difficile cette saison, l'école de tennis a beaucoup souffert. En effet le temps pluvieux et le froid sont à l'origine de nombreux cours annulés.
- La démission de notre monitrice en mars a également perturbé notre école et je remercie les bénévoles du club qui ont assuré les cours jusqu'à la fin de la saison

Un nouveau moniteur **MAXIME BISSON** (stagiaire cette année) assure les cours chaque samedi matin depuis le début de cette nouvelle saison.

Classements

Les nouveaux classements 2014 des joueurs sont parus début novembre.

Légère progression dans les classements. Chez les filles Anaïs David (30/1) est désormais la numéro 1 du club chez les femmes.

Chez les hommes l'ensemble des joueurs s'est maintenu à son classement. Certains d'entre eux ont progressé. D'autres ont obtenu leur premier classement

Le n°1 du club est désormais Gaël MENON qui accède pour la première fois au classement 15/3, il devance Arnault CHEVREL qui reste bien sûr dans le top 2.

Programme de la nouvelle saison

Dans l'ensemble les animations seront reconduites pour la nouvelle saison.

Pour mieux connaître le club, venez nous rencontrer. L'équipe sera heureuse de vous accueillir quel que soit votre niveau (du tout débutant à toute personne qui veut se perfectionner).

Vous pouvez également nous rencontrer et nous suivre sur notre site INTERNET

www.club.fft.fr/suevres/

Toute l'actualité y figure et est illustrée par un album photos (3000 visites depuis le 1^{er} janvier 2011).

Nouvelle composition du bureau

Président BAGLAND André

Trésorier GENTY Alain

Secrétaire MARTINET Roland

Responsable école tennis et tennis masculin : BOUILLAT Jérôme

Responsable tennis féminin : DAVID Anaïs


















Membres : GAUDIN Bruno, TILLIE Fabienne, BOISSET-FILLOUX Stéphanie, MENON Gaël, ROMAIN Jean Michel.

Si vous souhaitez avoir des renseignements vous pouvez contacter :

André Bagland 06 71 47 68 22

Jérôme Bouillat 06 61 72 99 84

LISTE DES ASSOCIATIONS DE SUEVRES

ASSOCIATION	Président(e)	Adresse	Téléphone et mail
AMICALE SAPEURS POMPIERS	LEBAS Didier	24, rue des Montreuil 41500 COUR-SUR-LOIRE	02.54.46.86.13 ou 06.64.61.38.14 r8gordidni@hotmail.fr
ASS. SAUVEGARDE DES MOULINS A EAU	 RABIER Jean-Pierre	7, rue du Déversoir 41500 MER	02.54.81.00.65 jp.rabier@gmail.com
ASS. ST HUBERT SUEVRES	AUVRAY Dominique	9, rue des Grivettes 41500 SUEVRES	02.54.87.84.92 ou 06.80.63.64.66 dominique.auvray2@wanadoo.fr
ASSOCIATION FONCIERE DE SUEVRES	COUSIN Didier	3, ruelle de Fleury 41500 SUEVRES	02.54.87.84.27
ASSOCIATION SPORTIVE SUEVRES	 PITOU Ghislain	18, rue du Terreau 41500 SUEVRES	02.54.46.85.31 as.suevres@free.fr
BIBLIOTHEQUE ET CULTURE	 DEKETELAERE Dominique	2 rue des Juifs 41500 SUEVRES	02.54.87.86.79 ou 06.86.74.07.71 prisedebec@gmail.com
CORPS SAPEURS POMPIERS SUEVRES	BRIZONS Patrick	1 rue du Colombier 41500 SUEVRES	02.54.81.68.63 ci.suevres@akeonet.com
APESC (Assoc. Parents d'Elèves Suèvres - Cours/Loire)			Apesuevres@gmail.com
F N A C A	 BOURGOUN Claude	20, rue Jean Desjoyeaux 41500 SUEVRES	02.54.87.82.74 mima166@free.fr
GYMNASTIQUE DE DETENTE ADULTES	 MARCADET Corinne	8, rue des Landes 41500 SUEVRES	02.54.81.33.21 corinne.marcadet@wanadoo.fr
GYMNASTIQUE SODOBRIENNE	 PERON Martine	8, ter rue des Châteliers 41500 SUEVRES	06.67.33.00.88 ou 02.54.87.83.79 martine.peron61@orange.fr
LES FERVENTS DU GARDON	ROGER Frédéric	18 bis, rue des Juifs 41500 SUEVRES	
SYNDICAT D'INITIATIVE	 FIOT Nicole	10, rue de la Motte 41500 SUEVRES	02.54.87.81.67 sisuevrescour@free.fr
TENNIS CLUB	 BAGLAND André	4, rue de la RUE 41500 suevres	02.54.46.86.93 ou 06 71 47 68 22 bagland.andre@aliceadsl.fr
TENNIS DE TABLE	 BADIN Anaud	10 rue Coudraye 41350 VINEUIL	02.54.74.06.03 vineuil-suevrestt@wanadoo.fr
UC D S	EDRU Michel	3, rue des Choiseaux 41500 SUEVRES	02.54.87.81.80
VELO CLUB SODOBRIEN	 SIMON Claude	22 boulevard de Châteaudun 45000 ORLEANS	02.38.81.28.45 burcez.hervé@wanadoo.fr
LIGUE DES DROITS DE L'HOMME	 BRISSAULT-GARNIER Odile	1 bis rue de Fleury 41500 SUEVRES	06.65.58.80.00 ldh.loir.et.cher@gmail.com
VAL DE LOIRE POLOGNE	 KAMIERCZAK Philippe	4 rue de Balâtre 41500 SUEVRES	02.54.87.36.80 philippe.kazmierczak@wanadoo.fr
IMMERSION France	 MAC ADOO Jane	rue St Martin 41500 SUEVRES	02.54.87.86.02 imm.fr@btinternet.com
CHORALE SODOBRIA	 PIGNY Michel	18 route Nationale de Fleury 41500 SUEVRES	02.54.87.82.12 mapimi@aol.com
ASS. SODOBRIENNE PIANISSIMO	 HERMELIN Régine	1 rue des Moulins 41500 SUEVRES	06.42.92.78.82 mma.fr@free.fr
LA COMPAGNIE JEAN ET FAUSTIN	 VOISIN Lolita	11 rue des Juifs 41500 SUEVRES	06.86.56.40.69 ou 06.98.23.08.13 (Juliette MANTRAND) jeanetaustin@gmail.com
CLUB DE VOILE DU VAL DE LOIRE	 FABIOUS Laurent	141 avenue des Noëls 41350 VINEUIL	02.54.43.41.63 cwl.voile@gmail.com 06.10.86.12.33 (BAYEUX Jacky) jacky.bayeux@orange.fr

La vie de la C.C.B.L

TAXE ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Pour répondre à certaines demandes relatives à la baisse de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, vous trouverez, ci-dessous, les éléments de calcul de ladite taxe :

- Les bases communales imposables ont entre 2012 / 2013 augmenté de 5,3 %,
- Parallèlement et pour la même période, la population DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) a seulement augmentée de 0,4 %,
- Pour cette même période le coût par habitant est resté inchangé. Le produit de la TEOM demandé pour notre commune a augmenté proportionnellement à l'augmentation de notre population, soit 0,4 %,
- Mécaniquement le taux de la TEOM a donc baissé : $\text{Taux de TEOM} = \frac{\text{Produit de TEOM attendu}}{\text{Base imposable}}$,

La base Imposable augmentant plus que le produit de TEOM attendu, de ce fait le taux de la TEOM diminue.

PETITE ENFANCE

Le 19 novembre était posée la première pierre du multi accueil intercommunal qui ouvrira début 2015 à Mer. Cet équipement, destiné aux enfants âgés de deux mois et demi à quatre ans, et le Relais Assistantes Maternelles déjà existant constitueront le pôle petite enfance de la CCBL. Vingt-cinq places de crèche (pour un accueil régulier) et quinze places de halte-garderie (pour un accueil ponctuel) seront proposées aux parents de la CCBL pour répondre au mieux à leurs besoins et compléter l'offre d'accueil actuelle (Contact animatrice R.A.M. : 02 54 33 38 44).

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

La Communauté de Communes de la Beauce Ligérienne propose depuis 2003 des repas à domicile aux personnes âgées de 65 ans et plus et/ou aux personnes en situation de handicap. Le service étudie toute demande particulière.

Livrés en barquettes filmées, les repas au coût de 6.65 € TTC sont variés et équilibrés.

Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire et commander à l'avance les repas. Un planning est établi à la demande (aucune obligation de s'engager à la semaine complète).

Pour toutes informations, contacter :

- Martine BOUSSICAULT – 02 54 81 41 34
- Maïté CLEMENT – 02 54 81 40 86



BASE DE LOISIRS DU DOMINO



Reconnaissons que cette base de loisirs donne de plus en plus de satisfaction à l'ensemble des utilisateurs, et que chaque association utilisatrice trouve de plus en plus d'adeptes pour venir renforcer son propre effectif d'adhérent.

Autre remarque très importante qui a été notifiée lors de la réunion annuelle de synthèse, est la parfaite harmonie et coordination qui existe entre tous les utilisateurs.

Même si nous pouvons apporter encore certaines améliorations, nous pouvons admettre que cet endroit, de plus en plus prisé par de nombreux randonneurs curieux, et autres, se doit de rester continuellement dans cette image de détente et de bien-être, ou le leitmotiv doit être « il fait bon vivre à Suèvres ».



LES PORTES DE L'EMPLOI

Cette structure est le service d'emploi de notre Communauté de Communes. Ce service facilite l'implantation et le développement des entreprises, fédère les acteurs de l'emploi, propose une logistique de l'emploi afin de mobiliser les candidats potentiels.

Hélène Miniot et Annie MARTIN vous accueillent les lundis après-midi de 14h00 à 17h00 et les mercredis matin de 9h00 à 12h00.

LES PORTES DE L'EMPLOI – 1 rue Fortineau – 41500 MER

Tél : 02 54 81 37 69 – Fax : 02 54 81 35 61

Chef de projet emploi : Hélène MINIOT

hminiot@ccbl-lesportesdelemploi.fr

Assistante : Annie Martin

amartin@ccbl-lesportesdelemploi.fr



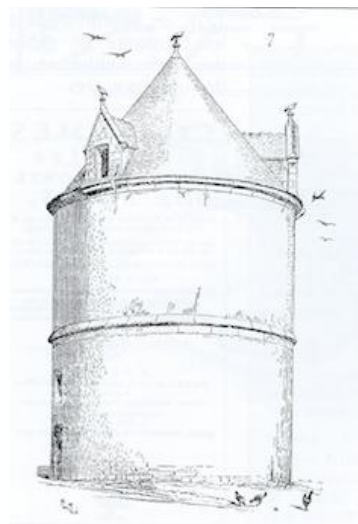
LES PIGEONNIERS

et ceux de Suèvres en particulier

par Nicole Fiot et Bernard Fauquembergue

Aristocratiques par leur origine et agricoles par leur destination, les pigeonniers constituent un élément particulier du patrimoine rural. On disait aussi colombiers et fuies.

Il convient de distinguer les grands pigeonniers des demeures seigneuriales et les petits pigeonniers domestiques. À Suèvres, il existe encore quatre grands pigeonniers circulaires, deux pigeonniers carrés et plusieurs pigeonniers domestiques. Aucun n'a conservé ses pigeons, beaucoup sont dans un état de grand délabrement. On en dénombrait davantage sous l'Ancien Régime, mais ils ont été détruits au fil du temps comme ceux des châteaux des Forges, de Laloin, de la Rue, et ceux des fermes de la Bouzie, du Tremblay, du Terreux, de Rosay.



Pigeonnier circulaire par Viollet-Le-Duc, 1854

Un droit réservé

L'élevage des pigeons était pratiqué depuis longtemps dans les pays d'Orient, cette pratique est venue en Occident au retour des Croisés. L'ordonnance du roi Philippe Le Bel en 1338 en réglementa l'usage qui devint un privilège exclusif réservé aux seigneurs détenteurs du droit de haute justice et possédant une certaine superficie de terres labourables. Le droit de colombier a été étendu ensuite aux seigneurs campagnards sous certaines conditions. Le nombre de pigeons était théoriquement proportionnel à la superficie du domaine, mais cette donnée était très variable d'une région à une autre. Symbole de puissance et de noblesse, les grands pigeonniers ont une architecture soignée, souvent originale, différente selon les régions : tour ronde, carrée, polygonale, pigeonnier sur porche, sur pilotis, à voûte, en pierres sèches, etc.

Un pigeonnier : pour quoi faire ?

Les pigeons représentaient une nourriture de choix. Au 14^e siècle, la maison du Roi consommait en moyenne quatre cents pigeons par jour, celle de la reine trois cents. En plus de leur chair, les pigeons étaient appréciés pour leur fiente, appelée colombine, qui servait d'engrais dans les vignes et les champs, elle servait aussi de médecine.

Mais les pigeons pouvaient être un véritable fléau pour les paysans : alors qu'ils devaient être enfermés au temps des semailles et des récoltes, ils étaient souvent laissés en liberté provoquant des dégâts considérables dans les cultures. Ce fut une des revendications importantes des cahiers de doléances présentés aux États-Généraux de 1789 : on a réclamé la suppression du droit de colombier. Dans la nuit du 4 août 1789, l'Assemblée constituante a aboli tous les privilèges dont le droit de fuies et de colombiers. Le mot lui-même de colombier, connoté « ancien régime », a été remplacé par celui de pigeonnier. Chacun étant libre alors d'élever des pigeons, on a vu se multiplier de petits pigeonniers domestiques dans les fermes et les maisons. Il en reste plusieurs à Suèvres, charmants et discrets.

Les grands pigeonniers ronds

Il s'agit de tours circulaires coiffées d'un toit conique surmonté parfois d'un lanternon et percé d'une ou deux lucarnes d'envol. Au sommet, on trouve fréquemment un épi de faitage avec un pigeon en terre ou en métal. À mi-hauteur, une ceinture en pierres, en briques ou en ardoises, le larmier, empêche les rats de grimper. À l'intérieur, les murs sont garnis de nichoirs, ce sont les boulines. Ils sont disposés régulièrement de bas en haut et souvent aménagés pour offrir un maximum de confort aux pigeons : carreaux incurvés ou poteries arrondies au fond. Les parois sont fréquemment recouvertes de chaux pour l'hygiène. Une échelle tournante pivote autour d'une poutre centrale et permet d'accéder aux boulines pour le nettoyage et le ramassage des œufs. Le pigeonnier du château de Talcy est caractéristique à ce sujet.

Lorsque les boulins couvrent toute la surface des murs de bas en haut, on parle de pigeonnier à pied : c'est le cas des quatre grands pigeonniers circulaires de Suèvres. Le plus important est celui du château Diziers : 9 mètres de diamètre, 15 mètres de haut, plus de 1 500 boulins. Il se trouve au nord du château, en limite de propriété, sa toiture est détruite. Le pigeonnier de la ferme de la Brûlée compte 1 150 boulins constitués de poteries scellées dans la maçonnerie, le spectacle est superbe ! Le toit a été remplacé par une couverture plate de tôles ondulées. Le pigeonnier de l'ancienne basse-cour du château de Fleury est très impressionnant également : les quelques 700 boulins en briques ont été cassés, peut-être à la Révolution, leurs emplacements restent bien visibles. Quant à celui du manoir de la Motte, il a conservé ses boulins mais une dalle de béton a été coulée à mi-hauteur ; la toiture conique a été refaite ménageant au nord deux ouvertures qui n'ont rien à voir avec les lucarnes d'origine.



À Tavers, pigeonnier du Grand-Mizian et son épi de façage. On peut supposer que les quatre grands pigeonniers circulaires de Suèvres étaient couverts d'un toit conique comme celui-ci, avec ou non un lanternon.

Les pigeonniers carrés

Il en existe encore deux à Suèvres : celui du château des Châteliers qui mesure une quinzaine de mètres de haut et celui de la maison Montrichard plus modeste qui en mesure sept. Ils sont couverts d'un toit à quatre pans. Il s'agit de tourelles multifonctionnelles à deux niveaux. Le premier niveau de plain-pied servait d'abri, de débarras, de garage... Le second niveau constituait le pigeonnier à proprement parler. Ils sont l'un et l'autre en bon état mais ont trouvé une autre destination. Aux Châteliers, ce second niveau a été transformé en atelier de peinture par la comtesse Marguerite Gardès qui a ouvert une grande verrière à l'ouest. Les boulins, des poteries scellées dans les murs, ont disparu à l'exception de trois rangées qui ont été préservées dans le grenier. Quant à la tourelle Montrichard, ce n'est que très récemment qu'elle été identifiée comme un pigeonnier. Le deuxième niveau a servi de chambre pendant plusieurs années. En 2012, au cours de travaux d'aménagement, des boulins ont été mis à jour. Ils étaient cachés sous un enduit de plâtre et bouchés à la terre glaise. Ils sont en cours de réhabilitation.

Les petits pigeonniers domestiques

Le nom de « la Colombette » qui désigne une petite closerie rue des Châteliers, est explicite. Un acte daté de 1797 signale qu'il existe « sur la descente de cave un petit colombier séculaire fort dégradé ». La tourelle existe toujours, elle a été restaurée, mais il n'y a plus de boulins. La plupart des colombiers domestiques sont apparus après 1789 avec la fin du droit seigneurial de colombiers. À Suèvres, ils sont nombreux et de formes variées : ouvertures dans un mur, nichoirs en bois suspendus au-dessus d'une porte de grange, pignon percé de cavités, volières ou petits bâtiments dédiés.



Château de Bonneau



Rue des Moulins. Une planche d'envol était posée sur les deux pierres en avancée.



Ferme les Brûlées dans le Val, derrière la levée.

LES PIGEONNIERS DE SUÈVRES

Un patrimoine menacé

Les boulins désignent les nichoirs à pigeons

LES GRANDS PIGEONNIERS RONDS



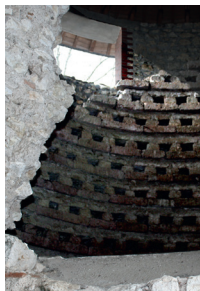
1500 boulins dans le pigeonnier du château de Diziers



Des boulins en poterie au pigeonnier de la Brûlée



Pigeonnier du manoir de la Motte et ses boulins



Les boulins de l'ancien château de Fleury ont été détruits



LES GRANDS PIGEONNIERS CARRÉS



Château des Châteliers : il reste des boulins au grenier



Le pigeonnier Montrichard récemment identifié



LES PETITS PIGEONNIERS DOMESTIQUES



La Colombette, rue de la Colombette



Pigeonnier clavier, rue des Moulins



Pignon sud du moulin de Rechevet



Sur une grange, rue des Juifs



Pigeonnier en bois à Diziers



Sous un toit, rue nationale à Fleury